

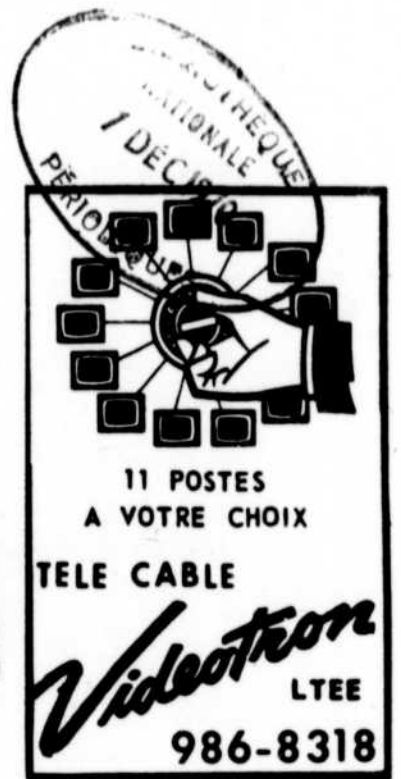
# le Bulletin

## BUCKINGHAM

10¢

" CONSACRE TA VIE A LA VERITE "

LE SEUL HEBDOMADAIRE FRANCAIS PUBLIE ET IMPRIME A BUCKINGHAM



Vol. 13 No. 21

BUCKINGHAM, QUE.

JEUDI, 3 DECEMBRE 1970

## M. Hercule de la province de Québec 1970, Paul Pharand de Masson

M. Paul Pharand 22 ans, culturiste par excellence de Masson a atteint un nouveau sommet dans le domaine du culturisme au niveau provincial, alors qu'il s'est vu attribuer le titre de M. HERCULE 1970 DE LA PROVINCE DE QUEBEC lors d'un concours tenu à Sherbrooke en fin de semaine. Notre jeune athlète qui s'était vu mériter le titre de M. OTTAWA SENIOR 1970 au cours de l'été, a récolté au cours de la même compétition, la 2e position dans le championnat provincial en levant un poids de 330 livres en position couchée sur un banc. Pour avoir réussi les exploits ci-haut mentionnés notre jeune athlète s'est vu décerner deux médailles de

bronze par la Fédération Internationale des Culturistes, dont M. Ben Weider, culturiste de renommée internationale est le président. Cependant ce dernier brillait par son absence lors des compétitions. M. Paul Pharand 22 ans est le fils de M. et Mme Florentin Pharand et pratique le culturisme depuis les 5 dernières années et a remporté de nombreux trophées. Dimanche dernier à Sherbrooke, il l'a emporté sur 29 autres concurrents et ce devant plus de 300 personnes. Lors d'une rencontre lundi soir dernier, M. Pharand nous a déclaré lorsqu'il était jeune, il ne pratiquait aucun sport tel que balle molle, baseball et autres, n'ayant aucun goût de

les pratiquer. En plus, plus souvent qu'autrement les autres garçons le bousculait. Puis, un jour son père lui demanda de s'exercer avec différents items de culturisme et en un an d'un jeune garçon maigre, il est devenu un jeune plus solide et additionné 28 livres à son poids. Maintenant, par la photo ci-haut on peut admirer notre jeune garçon d'il y a 5 ans, comme le M. HERCULE DE LA PROVINCE DE QUEBEC 70. FELICITATION PAUL PHARAND ET UN M. HERCULE CANADIEN POUR 1971.



5 ANS DE TRAVAIL. - Voici ce que représente pour M. Paul Pharand, les cinq années dans le travail de persévérance du culturiste amateur.

PHOTOS MARCEL.



M. HERCULE DU QUEBEC. - M. Paul Pharand, 22 ans, photographié avec les deux trophées et les deux médailles de bronze qu'il s'est mérité lors du concours tenu à Sherbrooke en fin de semaine. Dans la main droite, il tient le trophée qui le consacre M. HERCULE DE LA PROVINCE DE QUEBEC 1970, tandis que la main gauche tient le trophée qu'il a obtenu pour la 2<sup>ème</sup> position au concours levé de poids de 330 livres, dos sur un banc.

### Semaine de la Sécurité Routière dans l'Outaouais

## Appel du Ministre des Transports du Québec, G.-E. Tremblay

"Mon vœu le plus cher, à titre de ministre des Transports du Québec, est de voir diminuer sensiblement le nombre des tragédies routières qui, chaque semaine, endeuille notre population."

Tel est en substance la teneur du message que M. Georges-E. Tremblay, ministre québécois des Transports, transmet à la population de la région de l'Outaouais à l'occasion de la semaine de la sécurité routière du 7 au 13 décembre prochain. Le ministre a tenu à souligner que cette semaine, qui reçoit l'entier appui du gouvernement du Québec, constitue un excellent moyen de freiner les accidents de la circulation.

À l'appui de son affirmation, le ministre des Transports rappelle que, lors de la campagne de sécurité routière, l'an dernier, les tragédies de la route ont fait 25 morts et 185 blessés au Québec. Etant nettement inférieurs à la moyenne des autres semaines de l'année, ces chiffres prouvent donc la valeur d'une telle campagne.

M. Georges-E. Tremblay invite instamment tous les automobilistes de la région de l'Outaouais à redoubler d'efforts durant la Semaine de sécurité routière 1970, afin qu'il n'y ait, si possible, aucune perte de vie sur les routes du Québec. "C'est peut-être leur propre perte de vie qui dépend de cet effort, et d'avance je les remercie de leur coopération et leur souhaite à tous bonne route," de conclure M. Tremblay.

Le Gala Sportif de N.-D. de la Salette

PAGE 5

Le Gala Sportif de la Ville de Masson

PAGE 6

L'Association des Eleveurs de Chinchillas Colder

PAGE 7

L'Association de Chasse et Pêche Papineau

PAGE 11

Le Club River Inn Ranch de Glen-Almond

PAGE 16



## FAITS SAILLANTS

### SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE 1970 1-7 DÉCEMBRE INCLUSIVEMENT

**LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** commence à minuit, le lundi 30 novembre, et se termine à minuit, le lundi 7 décembre.

**LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** a toujours affiché un nombre inférieur de mortalités routières relativement aux semaines qui la précèdent et qui la suivent.

**LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** a pour objectif de réduire à long et à court terme les pertes énormes occasionnées par les accidents routiers affectant la vie, la santé et les biens des Canadiens.

**LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** s'applique à réaliser cet objectif en signalant la gravité et les dimensions épidémiques de la situation et en diffusant à la grandeur du pays les moyens efficaces de prévention routière.

**LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** n'a rien de miraculeux. Elle ne changera pas, à elle seule, les attitudes du chauffeur canadien. Cependant, elle peut, avec la collaboration de tous les secteurs de la société, propager les principes de la prévention routière et en multiplier les adeptes tant chez les piétons que chez les automobilistes.

**LA SEMAINE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE** réduira les pertes de vie au cours de la campagne et toute l'année durant, si automobilistes et piétons s'appliquent à mettre en pratique les moyens de prévention reconnus.

## Christianisme et liturgie

Le Christ est une personnalité transcendante dont le message comporte un ensemble de faits contenus dans le Nouveau Testament. Pour militer dans le Christianisme il faut partir de cette vérité. Toute innovation liturgique qui ne découle pas de cette vérité est étrangère au Christianisme. De nos jours on se permet de faire entrer toutes sortes de rites étranges dans la liturgie catholique.

Dans ce domaine il devrait cesser ces expériences et se préoccuper d'incarner la pensée du Christ en vue de devenir militants chrétiens. C'est la philosophie des faits évangéliques qu'il importe de posséder pour militer efficacement dans le Christianisme. Pour ce faire il faut aller à l'école du Christ. Cette philosophie ne s'acquiert pas comme les autres sciences philosophiques. Elle le s'aborde comme une nourriture quotidienne: "L'homme en vit pas seulement de pain, mais encore de toute parole qui sort de la bouche de Dieu." (Matthieu, IV, 4) Ce n'est pas le premier venu qui dit ça!

Au lieu de chercher toutes sortes de rites pseudo liturgiques pour intéresser les fidèles aux pratiques religieuses, que ceux dont la mission est d'annoncer la Bonne Nouvelle TIRENT DE LEUR TRESOR DES CHOSES ANCIENNES ET NOUVELLES. Ce trésor c'est la pensée du Christ.

En matière de religion, c'est la pensée du Christ qui doit être la première des priorités. Tout rite liturgique qui est étranger à cette pensée est de l'intrusion. La vraie évolution est celle qui fait progresser la civilisation de la Bonne Nouvelle. S'il faut en juger par le déroulement de l'Histoire du monde chrétien actuellement, il y a lieu de se demander où nous allons de ce pas-là. Le langage biblique appelle les chrétiens "fils de lumière". Ce n'est pas à moi de les juger, mais il me paraissent passablement enténébrés, et pas mal en désaccord. Il serait pourtant grandement à propos de suivre les directives de Paul VI pour faire retentir la vérité religieuse partout où il nous est possible de le faire.

(Georges BERGERON)  
Un militant chrétien.

## Les pneus dissemblables

Le Conseil canadien de la sécurité signale aux automobilistes le danger qu'il y a à poser des pneus dissemblables aux roues de leur voiture. Cet avertissement vaut également pour les pneus à neige que plusieurs songent à acheter à l'approche de l'hiver.

Les automobilistes sont exposés de plus en plus aux risques résultant de l'installation de pneus dissemblables, car il existe aujourd'hui une très grande diversité dans la facture des pneus.

Il ne faut pas installer sur une voiture des pneus dissemblables, parce que ceux-ci ne réagissent pas de façon uniforme au poids de la voiture, ni au freinage, et n'auront pas non plus le même degré d'adhérence à la route. Il peut en résulter des changements sérieux dans la maniabilité de la voiture. D'après certains tests, l'effet le plus courant serait un manque de stabilité dans la tenue de route qui ferait osciller la voiture en queue de poisson.

Le Conseil canadien de la sécurité recommande aux automobilistes d'observer les recommandations du Manuel de l'utilisateur de leur voiture ou de consulter un distributeur digne de

confiance. Des pneus neufs doivent se poser à l'arrière pour produire une traction plus forte, et rendre la voiture plus maniable. On doit les assouplir durant les 50 premiers milles en ne dépassant pas 60 milles à l'heure.

Pour avoir le plus de sécurité possible, installez des pneus semblables aux quatre roues: soit entoilés de biais; soit entoilés de biais et ceinturés; soit à carcasse radiale. Ceci vaut également pour les pneus à neige. Si vous avez des pneus à entoilage en biais, faites poser des pneus d'hiver de même nature à vos roues arrière.

Il est particulièrement dangereux de poser des pneus dissemblables aux roues du même essieu. Il est aussi très dangereux de poser des pneus radiaux ou des pneus de la nouvelle "série 60" avec d'autres pneus de gros diamètre ou de genre différents. Il faut poser la série au complet. On ne doit pas les installer non plus sans l'approbation du fabricant de la voiture ou des pneus.

Les automobilistes qui s'obstinent malgré les risques à installer des pneus dissemblables devraient au moins prendre soin de poser deux pneus semblables aux roues du même essieu.

## Semaine de la Sécurité Routière du 1 au 7 décembre

### Passages à niveau

La Semaine de la sécurité routière se tient chaque année durant la saison où les accidents aux passages à niveau sont le plus fréquents.

Ces accidents comptent pour 1% de tous les accidents routiers, mais le Conseil canadien de la sécurité fait remarquer qu'ils ont un taux élevé de mortalités, soit une mortalité pour quatre accidents. Le taux des mortalités routières est de une pour 113 accidents.

Dans une étude récente, réalisée par le Conseil canadien de la sécurité, les Chemins de fer et la Commission canadienne des Transports, on est venu à la conclusion que les accidents aux passages à niveau avaient pour cause majeure les erreurs des automobilistes. C'est donc à eux que revient le rôle principal dans la réduction des accidents aux passages à niveau, lesquels ont fait au Canada, en 1969, 120 morts et 519 blessés.

Relevons quelques-unes des erreurs de conduire les plus courantes:

1. Le chauffeur voit approcher le train, mais n'en évalue pas correctement la distance et la vitesse.
2. Le chauffeur lutte de vitesse avec le train pour arriver au croisement le premier; il est frappé ou il s'écrase contre la paroi latérale du train. Dans quatre accidents sur six, le véhicule s'écrase sur le train.
3. Le chauffeur a des réactions ralenties par l'alcool.
4. Le chauffeur ne voit pas les panneaux ou signaux avertisseurs ou ne leur obéit pas. Un tiers des accidents se produisent à des passages équipés de dispositifs d'avertissement, soit automatiques, soit manuels.
5. Le chauffeur s'engage précipitamment dans le passage qu'un train vient de libérer, sans s'inquiéter de la venue possible d'un deuxième train sur une voie voisine. Ce genre de collision n'est pas infrequent.
6. Le chauffeur néglige toute prudence en approchant d'un passage trop familier.
7. Le chauffeur souffre de certaines insuffisances mentales ou physiques, troubles de la vue ou de l'ouïe par exemple, qui le rendent incapable de conduire un véhicule moteur.
8. Le chauffeur roule trop vite pour l'éclairage de ses phares, ou n'ajuste pas sa vitesse aux conditions du moment, pluie, neige, verglas, brume, obscurité ou route inconnue. Toutefois, 85% des accidents aux passages à niveau se produisent par beau temps et 60% à la lumière du jour.
9. La voiture a des freins défectueux ou d'autres défauts mécaniques qui empêchent le chauffeur de s'arrêter à temps ou font caler le moteur sur la voie ferrée.
10. Le chauffeur cale son moteur sur la voie ferrée et s'efforce de démarrer à nouveau, mais cloue au volant par la panique quand un train approche.

La Commission d'étude conjointe mentionnée ci-haut et formée du Conseil canadien de la sécurité, des Chemins de fer et de la Commission canadienne des Transports, estime que le moyen idéal de mettre fin à ces accidents, i.e. l'élimination de tous les passages à niveau, serait d'un coût prohibitif. On en élimine cependant de plus en plus, et on en équipe d'avertisseurs automatiques.

L'installation de matériel réfléchissant sur les panneaux avertisseurs et sur les wagons à marchandises les rend plus visibles la nuit.

Pour appuyer la campagne de la sécurité aux passages à niveau, L'Association des Chemins de fer du Canada a préparé pour le Conseil canadien de la sécurité une série de diapositives en couleur avec accompagnement sonore en français et en anglais. On peut l'emprunter des conseils provinciaux de sécurité et des bureaux locaux des Chemins de fer pour aider la population à s'inscrire sur les dangers qui la guettent aux passages à niveau.



UN MONUMENT HISTORIQUE. - Ce moulin à farine, situé dans le rang du Portage de la paroisse de Sainte-Emilie-de-Lotbinière, date de 1830; c'est un vestige typique du genre de construction que l'on faisait à l'époque. La partie de gauche était réservée au meunier et à sa famille tandis que la partie de droite constituait le moulin proprement dit. Une roue, mue par l'eau de la rivière, actionnait les meules. La bâtisse est faite de moellons noyés dans du mortier, et le toit est en bardeaux. Le ministère des Affaires culturelles du Québec a classé le moulin comme monument historique.

"CONSACRE TA VIE A LA VERITE"

**Le Bulletin**  
de BUCKINGHAM

C.P. 30  
Tél.: 986-5082  
585 rue James  
Buckingham, Qué.

Hebdomadaire du Comté de Papineau publié et imprimé à Buckingham

Journal dévoué  
aux intérêts de:

Masson, Buckingham, Thurso,  
Angers, Perkins, Glen-Almond,  
N.-D. de la Salette, Poltimore,  
Val-des-Bois et N.-D. du Laus.

ABONNEMENT:

Canada: 1 an.....\$3.00  
Hors du Canada: 1 an \$4.00  
Le numéro .....\$0.10

Courrier de deuxième classe enregistrement no. 0795  
Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec

**CHERS AMIS CHEVALIERS,**

Chers amis Chevaliers,

Dimanche le 6 décembre 1970 marque une étape importante chez les Chevaliers de Colomb alors que l'on procédera à l'Initiation de l'Ordre du 1er, 2e et 3e degré.

Tous les Chevaliers non en règle pourront profiter de l'occasion pour se mettre à jour avec le conseil. L'Initiation débutera par la Messe-Communauté à 8.30 a.m. en l'église St-Gregoire de Nazianze, suivit du déjeuner à la salle des Chevaliers de Colomb, précédé ainsi l'Initiation du 1er et 2e degré se déroulant l'avant-midi au Collège St-Michel. Un dîner sera servi à la salle des Chevaliers de Colomb. L'après-midi débutera par l'Initiation du 3e degré. Un souper servit à la salle clôturera les activités de la journée. L'Initiation est lancée à tous les Chevaliers de la région, car les candidats promus des différents degrés viendront de Notre-Dame de la Salette, Notre-Dame du Laus, Masson, Angers et Buckingham. Le conférencier pour l'Initiation sera Frère Adélaïde Vallée de Wakefield. Venez tous fraterniser avec nous lors de cette journée d'Initiation le 6 décembre prochain.

Amicalement,  
Votre tout dévoué,

Jean-Guy Bisson,  
Secrétaire-Archiviste.

**Quatre éleveurs de chevaux  
Percherons se distinguent  
à l'Exposition Nationale**

Un étalon appartenant à M. P.-J. Hendrick, de Hull, a remporté le titre de grand champion, à l'issue du jugement réservé aux étalons de race percheronne qui s'est déroulé dans le cadre de l'Exposition royale d'hiver de Toronto.

L'animal de M. Hendrick, "Colonsay Prince", avait remporté les mêmes honneurs l'an dernier. Cette année, c'est le magnifique bête a aussi décroché le premier prix de la section réservée aux étalons nés avant le premier janvier 1968. Par ailleurs, un deuxième

prix a été décroché par un jument appelée "Arnoldworld Carin's Hope", appartenant à la ferme Arnold Ltée, de Grenville. L'animal avait été inscrit dans la section des juments poulinières nées avant le premier janvier 1967.

Deux autres éleveurs québécois, MM. Charles Leblanc, de Montréal et E.-K. Clarke, de St-Lambert, ont vu leurs bêtes respectives s'approprier le troisième rang, l'une dans la section des étalons percherons nés en 1968, et l'autre dans la classe des étalons de même race nés avant le premier janvier 1967.

**au Conseil municipal**

Mardi soir dernier lors de l'assemblée tenu à l'hôtel de ville de Buckingham afin de présenter aux citoyens le règlement no. 325 n.s. pour emprunter la somme de \$30,000 pour l'achat d'un camion à incendie.

Aucun contribuable n'alla poser sa signature s'objectant ainsi à l'emprunt de \$30,000 pour l'achat d'un camion à incendie. La population de Buckingham aura enfin un nouveau camion à incendie.

**Le service  
Mariage et Amour**

Le service Mariage et Amour organise une soirée sociale pour tous les couples de la région, vendredi le 11 décembre à 8.30 hres p.m. à la salle du Collège St-Michel de Buckingham.

Le Père Emile Legault, C.S.C. sera l'invité d'honneur. Un goûter sera servi. Vous entendrez la musique du groupe: Discothèque de danse régionale de l'Outaouais.

Billets: Claude Charette - Buckingham 986-3496 et Gilles Mireault - St-André-Avelin 983-6657.

**Certains étudiants pourront  
commencer leurs études  
au CEGEP en janvier prochain**

Certains étudiants pourront dès janvier prochain, commencer leurs études collégiales au CEGEP. Il s'agit des élèves du secondaire qui, pour une raison ou une autre, n'avaient pu satisfaire en septembre dernier, aux conditions d'admission dans les CEGEP ou y être admis faute de place. Par exemple ils ont pu, durant le dernier semestre, suivre dans certaines régionales des

cours de rattrapage qui leur permettent maintenant de s'inscrire dans un établissement du réseau de l'enseignement collégial.

Ce qui précède ne signifie pas que tous ces élèves trouveront automatiquement une place dans un collège. Cette disponibilité dépendra des conditions locales. Certains CEGEP ne pourront recevoir ces élèves faute de place alors que d'autres seront handicapés par le

manque d'étudiants et ne pourront se conformer aux normes du ministère de l'Éducation. Dans ces cas la régionalisation, en permettant aux CEGEP d'une région de planifier leurs enseignements, facilitera l'inscription de ces étudiants.

Les intéressés sont priés de s'adresser, avant le 30 novembre au registraire du CEGEP le plus proche de leur domicile.

**LA CHAMBRE DE COMMERCE REGIONALE  
DE L'OUTAOUAIS**

Extrait du procès-verbal d'une assemblée régulière de la Chambre de Commerce Régionale de l'Outaouais, tenue à Maniwaki, le 24 novembre, 1970, où il fut approuvé, à l'unanimité, que la présente lettre soit envoyée au Ministre des Affaires Municipales.

Monsieur le ministre Maurice Tessier,  
Ministre des Affaires Municipales,  
Hôtel du Gouvernement,  
Québec, P.Q.

Monsieur le Ministre,

La Chambre de Commerce Régionale de l'Outaouais tient à offrir à la Société d'Aménagement de l'Outaouais son entière collaboration et son adhésion la plus complète au travail déjà accompli et aux développements projetés et cela, tant et aussi longtemps qu'il s'agira du mieux être de toute la population outaouaise et non seulement d'une partie. Il faut se rappeler que cette Société doit s'occuper des comtés de Hull, Gatineau, Papineau et Pontiac.

A notre avis, les rumeurs d'inefficacité qui ont circulé dernièrement au sujet de la S.A.O. sont loin d'être fondées. Il y a à peine un an que cet organisme est en place et lors que l'on sait la grandeur du territoire, les besoins de ces comtés, le budget octroyé, il faut quand même être assez honnête avant de porter des jugements pour donner aux gens en place à la S.A.O. la chance de jauger le pour et le contre afin d'agir prudemment pour satisfaire et de leur mieux, à la majeure partie de notre population.

La Société d'Aménagement de l'Outaouais bien qu'étant une Corporation créée par acte de l'Assemblée Nationale est reconnue pour une Corporation apolitique qui se doit de le demeurer et, cela, envers et contre tous. La population de l'Outaouais l'a acceptée comme telle et la Société. l'a maintes fois répété comme étant son premier motif et voulant le demeurer, tout en oeuvrant le plus honnêtement et le plus efficacement possible.

Nous réitérons notre confiance en la Société d'Aménagement espérant toutefois qu'elle fera bénéficier la population de l'Outaouais et, le plus tôt possible, de la part à laquelle elle a droit dans cette "société juste" que l'on préconise depuis quelques années.

Pour ce faire, la S.A.O., tout en respectant les priorités gouvernementales devrait en aucun temps subir quelque ingérence partisane que ce soit. Seules la compétence et l'efficacité devraient être ses critères d'emploi.

Veuillez accepter, monsieur le Ministre, l'expression de nos sentiments distingués.

Bien vôtre,

La Chambre de Commerce Régionale de l'Outaouais,  
Marie-Paule Allaire, présidente.

**Nomination**

**NOMINATION DE ME ANDRE CHALOUX COMME JUGE DE LA COUR DES SESSIONS DE LA PAIX.**

Le Ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, annonce la nomination de Me André Chaloux, comme juge de la Cour des sessions de la paix, pour le district judiciaire de Montréal.

Originaire de la métropole, Me Chaloux a obtenu son baccalauréat des arts du Collège de Montréal. Licencié en droit de

l'Université de Montréal, il a été admis au Barreau du Québec, en 1949. Jusqu'en 1965, il a exercé en pratique privée.

De 1965 à 1970, le nouveau magistrat a été au service du gouvernement. D'abord nommé substitut du procureur général pour le district judiciaire de Montréal, en 1965, puis substitut en chef adjoint, en 1967, il est, depuis un mois, conseiller en loi de la Reine.

Jusqu'à sa nomination comme procureur de la Couronne, Me Chaloux a fait partie de plusieurs clubs sociaux.

**Nouvelle présidente**

La charmante et populaire Suzanne Lapointe a gracieusement accepté la présidence générale de la prochaine campagne de souscription de la Division du Québec de la Société Canadienne du Cancer. Comédienne chevronnée, Suzanne Lapointe est aussi une femme d'affaires avertie. En plus de ses multiples activités artistiques, Mme Lapointe est directrice des émissions féminines et adjointe aux relations extérieures du poste radiophonique CKLM.



**Subvention de \$1,700. accordée aux Clubs 4-H**

Sur la proposition du ministre des Richesses naturelles, M. Gilles Massé, le conseil du trésor du Québec permet au ministère de puiser à même son budget 1970-71, un montant de \$1,700 et de l'offrir en subvention aux Clubs 4-H du Québec afin de promouvoir une campagne d'information auprès de leurs membres en faveur de la conservation des eaux.

Dans leur programme d'action, les Clubs 4-H, en véritables apôtres de la conservation, ont, depuis l'an dernier, asso-

cié la ressource "eau" à la forêt, domaine qu'ils protègent déjà d'une façon admirable. Explique M. Massé.

L'initiative des Clubs 4-H a été fort bien accueillie par la Direction Générale des Eaux étant donné l'interrelation entre l'eau et la forêt, deux richesses naturelles d'extrême valeur, et considérant également le fait que les Clubs 4-H s'inscrivent parmi les objectifs poursuivis par le ministère des Richesses naturelles dans le cadre de la décennie 1970-80 de la conservation des eaux.

**CARTES PROFESSIONNELLES**

TEL.: 986-3508

**JACQUES ROCHON**

Entrepreneur en Plomberie-Chauffage

Réparations générales - Estimation gratuite

69% RUE NOTRE-DAME  
MASSON, QUE.

**J.-M. BERTRAND ET ASSOCIÉ**

Jean-Marie Bertrand, C.A. -- Laurent Bertrand, C.A.

COMPTABLES AGRÉÉS

164 est, rue MacLaren 986-3393 Buckingham



**ED'S SALES & SERVICE**

264 MAIN ST - TEL: 986-5858

Vente et service sur machines à coudre neuves et usagées

BUCKINGHAM, QUE.

est notre devise



986-3834



**Honoré Cadieux Inc.**

Maison Funéraire  
Ambulance

322 PRINCIPALE

BUCKINGHAM, QUE.



**ROCHEFORT GAGNON**  
représentant

La Mutual Life du Canada  
Rue Henri-Bourassa, Papineauville, P.Q.  
Tel. 427-8892

**PAROISSE ST-LUC**

BUCKINGHAM, P. Q.

**OFFICES DE LA SEMAINE**

**DIMANCHE 6 déc.**  
 8.00 M. et Mme Pierre Desjardins, la succession.  
 9.00 Gédéon Cadieux, par Diane Lemieux.  
 10.00 Aimé Fillon, par M. et Mme André Désormeaux et M. et Mme Roger Beaulne.  
 11.30 Parents défunts de M. et Mme Philippe Desjardins

**MARDI**  
 7.00 p.m. Martial Larocque, par Dame Auguste Marion.

**MERCREDI**  
 7.00 p.m. Aimé Fillon, par la famille Oscar Durocher.

**JEUDI**  
 7.00 p.m. Dame Philias Boutin, par M. et Mme Jean-Marie Bertrand.

**VENDREDI**  
 7.00 p.m. Léonard Charette, par sa fille.

**SAMEDI**  
 7.00 p.m. Basse messe en actions de grâces.

Aujourd'hui, premier dimanche de décembre, dernière collecte de l'année pour le "Fonds de Construction". Souscrivons généreusement notre heure de salaire du mois. Merci.

Lampe du sanctuaire aux intentions d'une paroissienne.

C'est jour d'initiation chez les Chevaliers de Colomb.

Fin de la visite de la paroisse: votre curé visitera les familles demeurant sur les rues Alexandre, Joyce, Costello, McLaren-O., Lucerne, Park, Belmont et Bel-Air.

Bonne et joyeuse semaine à tous.

Cet horaire de messe est une gracieuseté de

**BOB MASSON**  
**AUTOMOBILES LTEE.**

CHEVROLET - OLDSMOBILE - CAMIONS CHEVROLET

986-3311

RUE LORRAIN BUCKINGHAM

**PAROISSE ST-GREGOIRE-DE-NAZIANZE**

Buckingham, P. Q.

**Offices de la semaine**

**LUNDI**  
 7.00 Octave Deguire - par M. et Mme René Beaulne.  
 4.00 Lionel Beauchamp (Mme Odilon Chalifoux) M. et Mme Aimé Latour.

**MARDI**  
 7.00 M. et Mme Janvier Hamelin - Succession.  
 4.00 M. et Mme Florimond Strévez - Succession.

**MERCREDI**  
 7.00 Mme Moïse Parent - Succession.  
 4.00 Mlle Alice Boisvenu - par Léopold Boisvenu.

**JEUDI**  
 7.00 Josaphat Lepage par M. et Mme Zéphir Archambault.  
 4.00 Mme Marcel Latour - par M. et Mme Gilles Mayer.

**VENDREDI**  
 7.00 Mme Armand Lamarche - par Mlle Marie-Paule Robert.  
 4.00 Donat Bastien - par son épouse.

**SAMEDI**  
 7.00 Mme Napoléon Joyce - Succession.  
 4.00 Omer Gauthier par son fils Gérald et sa famille.

**DIMANCHE**  
 7.15 Mme Yvonne Bélair - Succession.  
 8.30 Charles Morin - par son épouse.  
 10.00 Gérard et Guy Chartrand, par M. et Mme Henri Chartrand et Lorraine.  
 11.00 Roméo Bisson - par son épouse.  
 12.00 Parents défunts - Mlle Amanda Lauzon.  
 5.00 Marcel Mongeon - par Léo Ross.

PUBLICATIONS: Jacques Parent et Suzanne Mallish (2) - Gérard Sargeant et Ginette D'Aoust (2).

MARGUILLIERS: Dimanche le 13 décembre 1970, après la messe de 8.30 au sous-sol de la sacristie, il y aura élection de deux nouveaux marguilliers.

JEUDI, 10 décembre: Assemblée du Mouvement des Femmes Chrétiennes au sous-sol de la sacristie. Echange de cadeaux et goûter. Toutes les dames sont bienvenues. Venez participer à la rencontre avec le Père Legault à 7.00. La réunion aura lieu après.

CET HORAIRE DE MESSSES  
 EST UNE GRACIEUSETE  
 DE VOTRE AGENT LOCAL

**ROBERT LAROCHE**

986-5536

BUCKINGHAM, QUE.



*Le soir*  
*à Pierrot 3J*

La page est déjà tournée sur le Premier Gala Sportif de Masson. En résumé: un grand succès. Les personnes présentes se sont dites enchantées de l'organisation et de la soirée dansante qui suivait le repas et la remise des trophées. Les invités, même si parfois ils ont eu quelques difficultés à se faire entendre, étaient très agréablement surpris de l'atmosphère sportive qui régnait dans notre ville.

Bravo à la population sportive! Bravo aux athlètes et récipiendaires de trophées! Bravo aux organisateurs! ... Et à l'an prochain, pour le deuxième Gala. Réservez vos billets pour l'an prochain - Pierrot 3J a déjà le sien.

**REMERCIEMENTS**

Comme vous pouvez le voir sur le dessin au bas, Pierrot 3J a maintenant cinq ans. Il voudrait profiter de l'occasion pour remercier la Commission Scolaire de Masson et son président M. Rémi Morin qui nous a toujours soutenus durant ces cinq années. Désireux d'aider à l'organisation des loisirs de Masson, la Commission Scolaire a toujours collaboré avec le Club 3J et c'est en grande partie grâce à eux que Pierrot a maintenant cinq ans.

**MESSAGE DU PERE NOEL**

Pierrot 3J a reçu dans son courrier cette semaine un télégramme venant du Pôle Nord. Tout fier il nous a apporté ce télégramme afin que nous le transmettions à tous les enfants de Masson: Il se lit comme suit: ... Serais à Masson ... stop ... le 19 décembre ... stop ... Beaucoup d'ouvrage ... stop ... Apporterai cadeaux ... stop ... Saluez mes amis ... stop ... Père Noël Christmas Pôle Nord ... stop ...

**CARNAVAL...CARNAVAL...CARNAVAL...**

Les duchesses de notre 1er Carnaval sont maintenant connues, elles ont été présentées au public lors du Gala Sportif. Pour ceux qui étaient absents, voici la liste officielle: Diane Charron, duchesse du club de Ski-Doo Husky; Claire Gaudet, duchesse du Marche Provinciale; Françoise Gravel, duchesse du Marché Renaud; Sylvie Locas, duchesse de la Caisse

Pop.; Suzanne Ménard, duchesse du restaurant CoCoRiCo; Anne Quevillon, duchesse de l'Hôtel Central et Judith St-Jacques, duchesse de la Salle de Quilles Patry. Les billets de tirage pour l'élection de la Reine du Carnaval sont en circulation depuis la fin de semaine dernière. Le prix à gagner: une moto-neige de marque Mini-Snow, gracieuseté de Parisien et Charette Inc... La lutte est ouverte entre nos gentilles duchesses; Pierrot 3J a bien hâte de recevoir le baiser de la victoire de notre future Reine du Carnaval... pas vous?

Nous vous présentons l'exécutif de notre 1er Carnaval: Bernard Bertrand, président; Claude Charlebois, trésorier; Guy Chartrand, publiciste; Pierre Rochon et Paul Dumoulin, relations extérieures et Pierrot 3J, journaliste. Ceux qui sont intéressés à collaborer à l'organisation de notre Carnaval peuvent le faire en s'adressant à l'une ou l'autre de ces personnes.

**CAISSE POPULAIRE**

Dimanche dernier, le 29 novembre, a eu lieu la bénédiction des nouveaux locaux de la Caisse Pop. de Masson par M. le Curé Tittley. A cette occasion étaient aussi conviés à un goûter les membres du Conseil Municipal, et de la Commission Scolaire de Masson, les gérants des Caisses Pop. de Buckingham et Thurso, deux représentants de l'assurance-vie Desjardins et enfin, le président du Comité des Loisirs, M. Jacques Moncion, et le président des 3J, M. Roger Dubuc. Pierrot 3J tient à féliciter le gérant de la Caisse, M. Gilles Lanthier, pour sa part active à faire connaître la Caisse Populaire chez-nous.

**DANSES DES 8-14**

Vendredi le 4 décembre, Pierrot 3J présentera à tous ses amis les jeunes, une orchestre bien de chez-nous: "Les Musical Orchestre". Leurs premiers pas, ils les ont faits lors du Music Hall organisé par les "4ième Dimension"; ils furent très appréciés du public. Alors, les jeunes de 8-14 ans de Masson et la région, venez les encourager tout en vous amusant en la salle de l'école St-Jean de Brébeuf.

**GALA SPORTIF '70**  
**MASSON**  
*Loisirs de Masson*



*Il y a 5 ans naissait Pierrot 3J nous vous le présentons aujourd'hui alors qu'il a reçu sa 1<sup>ère</sup> décoration.*

# BEAU SUCCÈS DU GALA SPORTIF DE N.-D. DE LA SALETTE

Dimanche dernier, le 29 novembre, malgré la température maussade, quelques 200 personnes prirent part à ce Gala Sportif qui, d'une année à l'autre revêt une importance de plus en plus imposante dans la municipalité de Notre-Dame de la Salette. Cette soirée où durant de nombreuses heures l'anxiété et la joie sont maîtres, là où, toute une foule abritée par un groupe d'hommes assumant la responsabilité de juges, désigne des personnes, qui au cours de la présente année, se sont dévouées à épauler parmi la population un "point marquant", soit dans le domaine des sports ou dans le monde de l'actualité.

Cet événement se déroulait dans la salle de l'Hôtel Grand-Vue, où à première vue nous apercevions la table d'honneur composée de M. le Curé Maurice Plouffe, M. Jean Guy David, président de l'Association Athlétique accompagné de sa dame, le maire de l'endroit, M. Gérard Brazeau, proclamé "Homme de l'année 1970", accompagné de sa dame, M. Rolland Fleurant, président du Gala Sportif, accompagné de sa dame, M. Réjean Quevillon "Homme de l'année 1969" accompagné de sa dame, ainsi que M. Raymond La-

rocque Grand Chevalier du Conseil des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame de la Salette, accompagné de sa dame. Un splendide souper, pour ne pas dire un régal débuta la soirée. C'est vraiment bon de commencer une soirée le ventre si bien rempli. Félicitations au cuisinier (qui s'y connaît dans la cuisine), M. Arthur Blanchard M. le curé Plouffe termina le repas en rendant à Dieu les offrandes de ce repas. MM. Rolland Fleurant, président du Gala, ainsi que M. Jean-Guy David, président du Cercle Athlétique prononcèrent quelques paroles exposant l'idée d'un Gala Sportif, la foule porta une forte attention lors de ces allocutions. Félicitations à ces deux responsables, qui tout au long de la soirée n'ont cessés de se dépenser et grâce à leur esprit de dévouement et de volonté, permit au "2e Gala Sportif" de Notre-Dame de la Salette de remporter un autre grand succès.

Félicitons aussi les juges: M. André Malette, M. Omer Binet, M. Marc David (Athlète de l'année 1969), M. Réjean Quevillon (Homme de l'année 1969) et M. Jean-Marc Malette pour le magnifique choix des lauréats 1970.

N'oublions surtout pas de féliciter M. Marc David qui fit

lecture précédant le dévoilement de chacun des lauréats 1970, ainsi que la présentation des juges, sans compter l'aide précieuse que Marc apporta à la réalisation inoubliable du Gala Sportif 1970.

Félicitations aux lauréats 70 aux organisateurs ainsi qu'à toutes les personnes qui se sont dévouées aux diverses tâches qu'occasionne un tel événement.

Terminons le tout par un slogan souvenir: Vous voulez de la bonne nourriture, vous voulez une belle soirée, allez voir "Mon oncle Arthur" et vous l'aurez: Brassez tout ceci, faites bouillir environ 12 mois et vous serez encore parmi nous l'an prochain au Gala Sportif de Notre-Dame de la Salette.

Marcel Quevillon, Représentant Bulletin de Buckingham.



M. Gérard Brazeau, maire de l'endroit fut nommé "l'Homme de l'année". Le trophée des Chevaliers de Colomb lui fut présenté par M. Raymond Larocque, Grand Chevalier du conseil des Chevaliers de Colomb de Notre-Dame de la Salette.



Sur cette photo, nous pouvons voir de gauche à droite: M. Paul Quevillon nommé "Athlète de l'année", M. le Curé Proulx de Notre-Dame de la Salette, M. Gérard Brazeau, maire de l'endroit, nommé "Homme de l'Année", M. Rolland Fleurant, président du Gala Sportif ainsi que M. Gilles Raby nommé "Sportif de l'année."



M. Paul Quevillon, fut nommé "Athlète de l'année" et reçut le trophée Richard Larocque des mains du Président du Cercle Athlétique de Notre-Dame de la Salette, M. Jean-Guy David.



Notre cuisinier, M. Arthur Blanchard, reçut des mains du président du Gala, M. Rolland Fleurant une plaque-souvenir en témoignage du dévouement rendu et des délicieux repas préparés par M. Blanchard qui rehausse l'importance de la soirée du Gala. M. Jean-Guy David (gauche), président du Cercle Athlétique de Notre-Dame de la Salette, prit part à la présentation de cette plaque-souvenir.



Le trophée de l'Association Athlétique décerné au Sportif de l'année, alla à M. Gilles Raby. La présentation du trophée fut faite par M. Laurent Roy qui s'occupe des sports dans notre municipalité.



**Soyez de la fête vous aussi!**

**Par l'interurbain automatique.**

Naissances, anniversaires: soyez de la fête vous aussi, par l'interurbain!

Consultez votre annuaire pour plus de détails concernant les tarifs réduits du soir et du dimanche.



**Bell Canada**



# MASSON PLUS DE 350 PERSONNES AU 1er GALA SPORTIF

LE MAIRE LUCIEN BOUCHARD, MM. CLAUDE GUITARD ET BENOIT GUITARD REÇOIVENT LES PLUS GRANDS HONNEURS.

Le Comité Organisateur du Premier Gala Sportif de Masson a vraiment été surpris par les quelque 350 personnes qui ont assisté mercredi dernier au sous-sol de l'église Notre-Dame des Neiges de Masson à la première remise annuelle des trophées pour la Personnalité, le Sportif et l'Athlète de l'année à Masson.

En effet, les responsables du premier Gala Sportif de Masson: MM. Wilfrid Bastien, Pierre Paul Séguin, Lauradin D'Amours et Roland Pagé nommés par l'Association des Loisirs de Masson au début de septembre ont été des plus satisfaits du succès sans précédent remporté par ce premier événement annuel local. Presque toute la population de Masson s'était donné la main pour faire de cette soirée annuelle inaugurale, un succès à coup sûr.

Depuis très longtemps l'Association des Loisirs de Masson voulait par une soirée, honorer les personnalités qui se sont distinguées au niveau municipal et social, ainsi qu'au Sportif de l'année et à l'Athlète de l'année dans la ville de Masson. Aussi, mercredi soir dernier, c'est devenu réalité. - Immédiatement après le souper l'on a procédé à la présentation des trophées.

## PERSONNALITE DE L'ANNEE:

M. Le Curé Albert Tittley, a été invité par le maître de cérémonie, M. Richard Proulx de CIRC à dévoiler le nom de la Personnalité de l'année, dont le nom avait été auparavant caché dans une enveloppe scellée. Dans un silence de l'assistance, le nom de son honneur le maire Lucien Bouchard de Masson a été dévoilé comme le premier récipiendaire du trophée James MacLaren. M. John W. Tompson représentant la compagnie James MacLaren a présenté le trophée à M. Lucien Bouchard aux acclamations de toute l'assistance. M. Lucien Bouchard a été choisi premier récipiendaire, puisqu'il a été le responsable de l'érection d'un nouvel hôtel de ville et d'avoir doté la ville de Masson d'une saine administration. Il sert la ville de Masson depuis 13 ans, soit comme conseiller, puis maire. Il a été un grand fervent de la promotion des Loisirs, puisqu'il en est le fondateur.

## SPORTIF DE L'ANNEE:

Puis l'on a procédé au choix du Sportif de l'année et le premier détenteur du trophée Roger D'Amours. À nouveau, les personnes présentes ont été unanimes au choix de M. Claude Guitard pour le premier récipiendaire. M. Guitard qui possède une famille de 9 enfants, trouve quand-même le temps, malgré des grandes responsabilités, de donner toutes ses heures libres au service des Loisirs et Sports de Masson. Lors de la remise du trophée, le maître de cérémonie, Richard Proulx a déclaré: "Un père de 9 enfants qui trouve le temps libre pour s'occuper des loisirs, mérite plus qu'un trophée."

## ATHLETE:

Pour le trophée Hôtel Central, don de M. Jules St-Amour décerné à l'Athlète par excellence au cours de l'année, l'on a fait un choix parmi les noms de seize athlètes qui se sont distingués dans 12 disciplines différentes au cours de l'année. Benoit Guitard, fils de M. Claude Guitard, sportif de l'année, a été choisi l'Athlète de l'année à la satisfaction de la foule présente. Benoit Guitard représentait l'athlétisme dans les disciplines. Il a été choisi pour ses performances spectaculaires dans les diverses compétitions d'athlétisme tenue au cours des dernières semaines. Au concours provincial, il s'est classé en 2e position, en plus d'obtenir des premières positions dans d'autres compétitions.

Voici la liste des divers lauréats qui ont reçu des trophées au cours de la soirée: Denis Lemieux (hockey), Line Beauseigle et Yves Beauseigle (natation), Hubert D'Aoust (baseball), Jacques Lanthier (fastball), Pierre Charette (golf), Michel Fillion (judo), Rémi D'Aoust (fer à cheval), Benoit Guitard et Sylvie Tremblay (athlétisme), Jean Cadieux (ballon balai), Laurent Charron et Charlotte Charron (quilles), Paul Pharand (culture physique), Paul Lanthier (moto-neige) et Mlle Jeanne Diotte (majorette).

À la table d'honneur l'on remarquait les personnalités suivantes: Mlle Mireille Laberge, M. Roger Dubuc représentant les 3J, M. et Mme Rodolphe St-Pierre, Jean-Paul (Lally) Lalonde, Gaston Clermont député fédéral de Gatineau, Jean-Pierre Roy et Jimmy Gosger des Expos de Montréal, son honneur et Mme Lucien Bouchard, M. l'Abbé Albert Tittley, Jacques Moncion président de l'Association des Loisirs, Mlle Lise D'Amours hôtesse de la soirée et M. Richard Proulx de CJRC.

Au début de la soirée l'on a lu une lettre de la Commission Scolaire locale, dans laquelle l'on regretta de ne pouvoir déléguer de représentants étant en convention. La CS en a profitée pour présenter ses félicitations aux organisateurs. Puis M. Jean-Pierre Roy, 50 ans, la voie des Expos à la radio et la télévision, a été invité à prendre la parole. Au début, il s'est dit surpris du nombre de personnes présentes au premier Gala Sportif de Masson. Il croyait que la ville de Masson avait une population de 10 à 12,000 habitants, mais l'on lui a fait réponse d'une population de 2,300. Il a assuré l'auditoire qu'un rapport des plus satisfaisants sera présenté à MM. John McHale et Jim Fanning des Expos de Montréal et il s'est dit prêt à accepter une 2e invitation pour le 2e gala sportif de Masson. Il a parlé de l'admiration qu'il avait pour les joueurs étoiles lorsqu'il était jeune et c'est pour cela qu'aujourd'hui il accepte avec plaisir et honneur de signer son nom pour un autographe. Il a parlé de la future clinique pour les Expos présentée en coopération avec une importante brasserie (la Brasserie O'Keefe) et la FBAQ. Il a en plus souligné la présence et l'intérêt que porte la presse écrite. Ensuite Jim Gosger qui a reçu une longue ovation a été invité à adresser la parole par Jean-Pierre Roy. On sait que Gosger évolue soit au champ gauche ou au champ droit. Il a parlé du rendement de ses coéquipiers. Il dit espérer que les Expos joueront pour une moyenne de .500 l'an prochain. Ensuite Jean-Pierre Roy et Jim Gosger ont répondu à plusieurs questions posées par l'auditoire. Jean-Paul Lalonde, directeur des Relations Extérieures des Rough Riders d'Ottawa a adressé la parole. Au cours de la soirée, l'on a souligné le 5e anniversaire du Club 3J de Masson en présentant une plaque-souvenir au président, M. Roger Dubuc.

En terminant, nos félicitations aux organisateurs et à l'an prochain. Yvan.



Bertha Bouladier du club de Curling de Buckingham a remporté le trophée Mary McGuire. Mme Bouladier a défait Anne Whitman de Carleton Heights. Les finales du Centenaire et le McGuire eurent lieu au Club de Curling de Buckingham mardi le 26 novembre. Après la partie des prix furent présentés et un thé fut servi à cent invités par le Club de Curling féminin de Buckingham. BUCKINGHAM: Janet Addy, Marjorie Morrison, Pearl Moran, Bertha Bouladier (Skip) 8. CARLETON HEIGHTS: Mary Summer, Maude Harris, Win Guille, Anne Whitman (Skip) 7.

(Photo Studio Bastien)

## Ouverture du Salon de Barbier Lucien

OUVERT:

DU MARDI AU VENDREDI: DE 9 hres a.m. à 6 hres p.m.

SAMEDI: 9 hres a.m. à 5 hres p.m. Fermé le lundi.

Spécialité:

Coupe au rasoir. 5 rue Queen, Masson

## Buckingham Shoe Store

986-5912

555, rue Principale

**VENTE DE SURPLUS**  
**Achetez maintenant et**  
**épargnez jusqu'à 25%**  
**du prix régulier**

**HOTEL ALEXANDRA** BUCKINGHAM, QUE.

**DISCO**

" PAS DE FRAIS DE COUVERT "

**WEIGHT  
WATCHERS**



Enfin à Thurso

SALLE DES CHEVALIERS DE COLOMB RUE BOURGET

Enregistrement tous les lundis à 8 hres p.m.

**MAIGRIR**

Surveillez votre poids, avec Weight Watchers...  
AUCUN CONTRAT A SIGNER.

Enregistrement: \$5.00

Cours hebdomadaires: \$ 2.00

985-2989 Thurso.

## L'AVENIR DE NOS ENFANTS ENTRE NOS MAINS

À côté des grands magazines populaires tels Paris Match, Life et autres, en voici enfin un qui s'adresse directement aux jeunes parents.

Le cadre traditionnel où jadis s'épanouissait l'enfant est menacé, presque détruit. Les parents se sentent désorientés. La revue se propose de les aider en leur apprenant ce qui est aujourd'hui devenu une science: élever, comprendre, guider leurs enfants pour en faire des adultes heureux et responsables.

Une équipe de rédaction et une dizaine de spécialistes de l'enfance prodigent leurs conseils, font part de leur expérience et se mettent au service des lecteurs en répondant aux questions qu'on veut bien leur poser. L'abonnement à LES PARENTS, mensuel qui a toutes les qualités des grands magazines modernes, vous est offert par PERIODICA, 7045 avenue du Parc, Montréal-303, au prix raisonnable de sept dollars cinquante pour l'abonnement annuel.

# Association des Eleveurs de Chinchillas Coldor

Le Séminar des Eleveurs de Chinchilla Coldor qui se tenait à Montréal, au Holiday Inn Chateaubriand les 21 et 22 novembre derniers groupait environ 200 éleveurs.

A cette réunion participaient des orateurs de choix tels M. Clarence Mitchell, représentant du Blend-Trast Fur Grading System, le docteur Sarto Cloutier, vétérinaire au Centre d'Insémination Artificielle de St-Hyacinthe et M. Roger Allaire C.A. qui, tour à tour, ont tenu des débats dans la journée de samedi.

Le dimanche, les éleveurs exhibaient leurs plus beaux

animaux et Mlle Marie-France Beaulieu, Miss Canada 69, a gracieusement prêté son concours à la remise des prix de maîtres-éleveurs décernés aux gagnants.

Un banquet suivi d'une parade de mode clôturait ces deux journées d'études: Mlle Beaulieu, présentait à l'assistance quelques créations de chinchillas Coldor telles, capes, étoles et manteaux. On peut conclure d'après les commentaires de l'assistance, que les créations présentées par Mlle Beaulieu ont été le clou de cette convention.



M. Dorval Chartrand, Directeur de l'Association des Eleveurs de Chinchillas Coldor, remet ici un certificat à M. Paul Hellyer de Buckingham, attestant son adhésion au Club des Mutations Belges.



Jean Philippe et son épouse qui porte ici un manteau de chinchilla, création Coldor. Manteau midi, confectionné avec 100 peaux de chinchillas extra-choix. Les peaux ont été posées verticalement pour donner une ligne élancée au vêtement.



Mlle Marie-France Beaulieu, Miss Canada 1969, portant une étole de chinchillas, style châle, une autre création Coldor.

En fin de semaine dernière, M. Dorval Chartrand, directeur de l'Association des Eleveurs de Chinchillas Coldor et président de Coldor Chinchillas Ranch Inc. se rendit à Chicago afin de participer aux cours donnés en rapport d'une nouvelle méthode de reproduction. Ce procédé d'insémination artificielle servirait à l'amélioration de la fourrure des chinchillas. L'Association des Eleveurs de Chinchillas Coldor est la première au Canada à employer cette nouvelle méthode de reproduction.



De gauche à droite: Table d'Honneur. M. Charles Eugène Roy, directeur de l'Ass. et son épouse. M. Jean Philippe directeur de l'Association et son épouse. M. Elcer Dolan, vice-président de l'Association et son épouse. M. André Blanchet, président de l'Association et son épouse. M. Urgel Lavoie, secrétaire de l'Association et son épouse. M. Roger Laurin, trésorier de l'Association. Mme Dorval Chartrand, M. Dorval Chartrand, directeur de l'Association et président de Coldor Chinchilla Ranch Inc.



## QUAND - QUAND

EN VILLE ET DANS LE COMTE

par JACQUES DUPONT

### LES RICHELIEUX A BUCKINGHAM:

Le Club Richelieu de Buckingham a célébré le 28 novembre, son 20<sup>ème</sup> anniversaire de fondation. La chanson thème de la soirée "On a pas tous les jours vingt ans" était appropriée. A ce souper gala on a aussi honoré trois anciens présidents et membres fondateurs de ce club. Soit, M. Erard Séguin - Lorenzo Potvin et Claude Haspect. Le comité responsable a aussi offert des fleurs à certaines dames, mais je manque de détails. Plus de deux cent cinquante personnes ont assisté à cette soirée très intéressante qui s'est finie vers les petites heures du matin. Ce fut un réel succès et les organisateurs de cette fête doivent être grandement félicités.

### LA SOCIETE D'AMENAGEMENT:

C'est annoncé à la télévision M. Fern Philip remplacera M. Camille Poliquin à cette commission; mes commentaires...

### DIX TRUCS POUR VIVRE ..... 10 ANS DE PLUS

• 1) Avant tout, ne détez pas.

Souvent vous vieillissez parce que vous ne vous intéressez plus aux êtres et aux choses. Vous manquez d'enthousiasme, d'optimisme, de gaieté. Attention! Vous êtes sur la mauvaise pente. Le rire, c'est la santé. Vous fatiguez vos nerfs et votre coeur en vous faisant de la bile pour rien.

• 2) Désintoxiquez-vous régulièrement.

Astreignez-vous, chaque mois, à une journée de jeûne relatif. Ce jour-là, ne mangez que des fruits, ne buvez que du bouillon de légumes. N'ayez aucune crainte, cela ne vous fatiguera pas.

• 3) Trois fois par semaine, couchez-vous avant 10 h.

Les cellules qui composent votre corps se multiplient deux fois plus vite dans la première moitié de la nuit. C'est donc à ce moment-là que vous réparez le mieux vos forces.

• 4) Entre 40 et 50 ans, soumettez-vous à un examen médical complet tous les ans.

Ce check-up doit essentiellement comporter une radio des poumons et de l'estomac, un électrocardiogramme, des analyses du sang et d'urine. Si vous passez le cap de ces 10 années, les plus dangereuses de votre vie, assurez Charles et William Mayo, vos

chances de devenir centenaire augmentent de 80 pour cent.

• 5) Ne faites pas le malin en négligeant les "sonnettes d'alarme".

Le corps réagit quand la maladie s'amorce. Au moindre malaise, hop! chez le médecin... Dans ces cas-là, être prudent, c'est être intelligent.

Menez une vie raisonnable et ne fumez pas plus de 10 cigarettes par jour, car la cigarette empoisonne vos coronaires. Pas trop de thé, de café, de sel et faites prendre régulièrement votre tension.

A 40 ans, elle doit être: 140/80, à 50 ans et au-delà, 150/90 au-dessous, il y a hypotension. Au dessus, il y a hypertension.

• 7) L'embonpoint est votre ennemi No 1.

Il inflige un travail supplémentaire à votre coeur et vos muscles, en s'enrobant de graisse, perdant leur élasticité et leur tonus.

• 8) Et pas trop de vin ni d'alcool, s'il vous plaît.

Votre foie est un organe très susceptible. N'attendez pas qu'il vous inflige, dans le flanc droit, des piqûres aiguës, qui ressemblent à autant de coups d'aiguille. Limitez votre consommation quotidienne de vin à une demi-bouteille de vin léger.

• 9) Faites régulièrement de l'exercice.

C'est indispensable à votre bon équilibre nerveux. Pas de sports épuisants mais de la marche à pied qui décongestionne le foie, fortifie le coeur et fait affluer le sang au cerveau.

• 10) Chaque fin de semaine, prenez, si possible, deux jours de repos total.

N'emportez pas de travail à terminer le soir, chez vous. N'hésitez pas non plus tous les ans, à prendre 3 ou 4 semaines de vacances. C'est nécessaire. Changer de cadre, de milieu, voir de nouveaux visages et de nouveaux décors sont excellents pour votre moral et votre physique.

Si vous nous écoutez, concluent Charles et William Mayo, vous prolongerez votre vie d'au moins dix ans. Alors pourquoi ne pas essayer de devenir un jeune vieillard?

### LES SIGNAUX D'ALARME

- Voici quelques symptômes qui doivent vous faire courir chez le médecin:
- Des "mouches" volent devant vos yeux.
- Vos oreilles bourdonnent.
- Vous dormez mal.
- Vous ne trouvez plus vos mots.
- Vous êtes irritable.
- Vos "bobos" qui ne guérissent pas.

## Val-des-Bois

Concernant l'article publié, la semaine dernière, il aurait fallu lire que cette empoisonnement du lac Vert était organisé par le Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de la Faune, et non par le Ministère de l'Agriculture. Aussi nous nous excusons auprès de Mme Proulx pour le malentendu en rapport avec la publication de son article.

L'Auberge des Chutes. Des invités de marque seront présents et il y aura souper, orchestre et remise des trophées. Les cartes d'admission sont en vente jusqu'au 5 décembre au coût de \$2.00, soit à l'Auberge des Chutes ou chez M. Léopold Gravel. Bienvenue à tous.

### GAGNANTS DU DERNIER BINGO.

Voici les gagnants des prix au bingo organisé au profit de l'église dimanche dernier:

Mmes René Portelance, Paul Dubuc, Damasse Morin, Jean-Marc Brière, Nicaise Frappier, Raoul Morin, Adju Morin, Thérèse Charbonneau, Jean Larocque, Réjean Prescott, Fernando Simard, Mlles Madeleine Peck, Micheline Valiquette, Huguette Vincent, Micheline Standforth, MM. Marc André Peck et Maurice Morin. 6 prix de \$10.00: Mme Raymond Peck, Mme Raoul Morin, Mme Florimond Sarrazin, Mme Maurice Sarrazin, Mlle Lucie Larocque, Mlle Micheline Valiquette. Petit lot: Mlle Huguette Vincent, gros lot: Arsène Marion. Un tapis mural: Mme Florimond Sarrazin. Partie gratuite: Mme Damasse Morin. Tirage d'un set de "corning ware", M. Marcel Charbonneau.

Le Cercle de Fermières qui avait organisé cette soirée remercie sincèrement tous ceux qui les ont encouragés par des dons de toutes sortes, ainsi que ceux qui ont assistés à cette soirée et qui ont permis de remettre à M. le Curé Hector Larocque pour l'église, un montant de \$275.30. Merci à tous.

### AU LAC VERT:

Le Ministère de la Faune a procédé dimanche dernier à l'empoisonnement du lac Vert au moyen de Roténone 20%. Une foule évaluée à environ 2000 personnes a défilé aux abords du lac au cours de la journée. De nombreux pêcheurs venus d'un peu partout dans l'espoir de capturer le poisson qui devait remonter à la surface ont été déçus car le poisson n'a à peu près pas remonté dans la journée de dimanche. Cependant plusieurs poissons ont été capturés au cours de lundi et l'on croit qu'il continuera de remonter au cours de la semaine. Le plus gros poisson signalé aux représentants du Ministère de la Faune et aux agents de la Conservation a été un doré de 8 à 9 livres capturé par M. Aldéc Renaud de Gatineau. Le lac contenait peut-être moins de poisson que l'on croyait ou peut-être le poisson mort est-il allé au fond plutôt que de remonter.

### UN GALA SPORTIF:

Un gala sportif organisé par l'Association des Loisirs a eu lieu samedi le 12 décembre à

### Bazar et souper annuel

Salle paroissiale St Stephen 3.30 - 7.30 p.m.

### Samedi, 5 décembre

Table de nourriture, Cadeaux et nouveautés de Noël, Marché aux puces.

Souper a la dinde de 5 a 7.30 p.m.

Une affaire de famille "LE PERE NOEL sera présent"

Adultes:\$1.50 Enfants en bas de 12 ans:\$1.00

Tél: Bureau  
663-2484

Tél: - B'ham  
Résidence  
986-2818

CHRYSLER  
DUSTER  
PLYMOUTH



Pour le choix d'une voiture  
NEUVE ou USAGÉE

voyez

PAUL DEMERS

chez

LABONTE CHRYSLER  
Inc

715 BOUL MALONEY - A GATINEAU

Participez au plaisir !

Venez et célébrez  
le 1er Anniversaire  
de Andy Nadon à

# HOTEL PALACE

Judi le 3 décembre Venez chanter et danser au son de la musique

irlandaise et écossaise de l'orchestre "THE CELTS" (de retour sur demande populaire)

Vendredi, samedi et dimanche les 4-5-6 décembre

Venez vous divertir avec un groupe venant de "West Indies" "MALTA" mettant en vedette la musique populaire et Calypso



**CENTRE DE  
MAIN D'OEUVRE**

**BONJOUR**

CHRONIQUE HEBDOMADAIRE D'OFFRES D'EMPLOIS DES CENTRES DE MAIN-D'OEUVRE DU QUÉBEC (C.M.Q.) DE LA RÉGION DE L'OUTAOUAIS.

LE CHOIX D'UNE CARRIÈRE - 2

**Les cours scolaires et la carrière:** Dans le choix d'une carrière, il est bon d'éviter de donner une signification trop particulière à certains cours suivis à l'école ou au collège. Il nous vient facilement à l'esprit des exemples de la faculté d'adaptation de personnes qui se sont spécialisées dans divers domaines. Un géologue est devenu président d'université; un diplômé en philosophie s'est tourné avec beaucoup de succès vers la comptabilité; un étudiant en sciences pré-médicales a bien réussi comme avocat. On pourrait citer à l'infini des exemples d'individus qui se sont adaptés avec de très grands succès à des activités qui ne leur paraissaient pas à première vue reliées aux sujets qu'ils avaient étudiés. Il y a là cependant certaines limites: on ne devient pas mathématicien sans étudier les mathématiques. On ne doit pas négliger les cours scolaires exigés par certaines études supérieures ou par certaines activités particulières.

**Le tempérament:** Vous devriez aussi vous arrêter à votre tempérament ou à votre personnalité. Les gens qui peuvent faire un même travail ne sont pas tous semblables. Par exemple, il est difficile de définir avec précision les caractéristiques personnelles exigées pour réussir dans l'enseignement ou dans la vente. Il existe cependant certains emplois qui sont, par exemple, plus dans les goûts des personnes qui aiment attirer l'attention sur elles, des emplois où elles peuvent exercer leur autorité et les situer au-dessus des autres.

Une personne du type discret ou studieux serait très malheureuse dans un tel emploi.

**La vision d'avenir:** A la fin de cette auto-évaluation, il serait bon d'essayer de vous imaginer tel que vous voudriez être dans dix ou vingt ans, de vous fixer un but et d'exprimer en mots simples votre philosophie de la vie.

N.B. Toute demande de renseignements doit être adressée au: Centre de Main-d'œuvre du Canada, 101, rue MacLaren est, Buckingham, P.Q.

## Québec, hôte du 4e congrès international de la moto-neige

Le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche annonce que le Québec sera l'hôte du 4e Congrès international de la motoneige en 1972.

Le dernier congrès international de la motoneige a eu lieu récemment à Portland dans l'Etat du Maine. M. Claude Simard, ministre d'Etat à l'Industrie et au Commerce, représentant du gouvernement du Québec, a prononcé le discours de clôture à ce congrès qui a réuni des personnalités de l'industrie manufacturière de

la moto-neige et de l'industrie touristique de tous les coins du continent.

M. Jacques Simard, au nom du ministre québécois du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Mme Claire Kirkland-Casgrain, a remercié les délégués d'avoir accepté de tenir le prochain congrès, en 1972, dans "la belle Province".

L'endroit où se déroulera le 4e Congrès international de la motoneige n'a pas encore été choisi, mais que ce soit à Québec ou à Montréal, a déclaré M. Simard, les visiteurs

étrangers sont assurés de découvrir un pays merveilleux pour les sports d'hiver et en particulier pour la motoneige dont l'industrie connaît ici un essor spectaculaire.

Les délégués au prochain congrès de la motoneige auront à se pencher sur tous les problèmes de communications, d'environnement et d'impact économique de la motoneige dans la vie moderne, tels que: la sécurité, la législation, la conservation de la nature, les effets sociaux, etc.

## La pesée des camions

M. Georges-E. Tremblay, ministre des Transports du Québec, informe tous les camionneurs du Québec qu'ils devront dorénavant présenter un certificat de pesée de leur(s) véhicule(s) pour obtenir leurs nouvelles plaques d'immatriculation 1971.

Cette directive fait suite à une vérification entreprise en juin dernier relativement à un échantillonnage de la pesée à vide des camions à travers la

province, laquelle vérification a rapporté au Gouvernement du Québec la somme de \$1,200,000. Cette vérification a démontré, que plusieurs camions étaient immatriculés à un poids inférieur à la réalité.

"Afin de rendre justice à tous les propriétaires de camions du Québec, déclare M. Georges-E. Tremblay, et aussi afin que la loi s'applique à tous, sans exception, les propriétaires de camions devront

présenter un certificat officiel de pesée de leur(s) véhicule(s) afin que l'immatriculation de 1971 et des années subséquentes se fasse selon le poids réel de ces véhicules." Tout propriétaire de véhicule qui se rend coupable d'une fausse déclaration concernant le certificat de pesée exigé est passible, en vertu de l'Article 63 du Code de la Route, d'une amende de \$100 à \$500 pour une première infraction, en plus des frais.

## Record à la Bourse Canadienne, à Montréal

Le nombre d'inscriptions nouvelles de sociétés de la Bourse Canadienne à Montréal entre le 1er janvier et le 31 octobre 70, a dépassé le nombre des nouvelles inscriptions à la bourse canadienne à Toronto.

En effet, d'après les statistiques de la Commission des valeurs mobilières du Québec, au cours de la période en question il y a eu 65 nouvelles inscriptions à la Bourse canadienne à

Montréal, 48 à la Bourse canadienne à Vancouver - (sans compter celles des mois de septembre et d'octobre) et seulement 40 à la Bourse canadienne de Toronto.

Pendant l'année 1969, on avait compté: 51 nouvelles inscriptions à Montréal; 86 à Toronto; 68 à Vancouver.

Et durant l'année 1968: 16 nouvelles inscriptions à Montréal; 53 à Toronto; et 32 à

Vancouver.

L'augmentation du nombre des inscriptions à Montréal peut s'expliquer par l'importance grandissante du rôle que la Commission des valeurs mobilières joue. En effet, la loi lui donne le droit d'enquêter et de surveiller le marché des valeurs mobilières, ce qui assure aux investisseurs une protection nouvelle.

**CHARETTE & PARISIEN INC.**  
 986-3286  
 ROUTE 8 MASSON, QUE.  
**MOTO-SKI**  
 EN SPECIAL CETTE SEMAINE

**CAPRI**

292 c.c.

19 h.p.

Moteur HIRTH



**\$675.**

2 ANS DE GARANTIE SUR CHENILLE  
 1 AN DE GARANTIE SUR AUTO-NEIGE

# Qui voue

## RÉGIME MATR

Qu'est-ce que la société d'égimenonial légal. Il s'agit qui se l à compter du le pas aintra t de mariage.

Les futurs époux contrariage? Certainement ent touhoisi r un autre régin, par e la séparation de bhunautés.

Quelle est la "acquêts" Les "acquêts" ns le vo'e juridique depuis les bie l e s époux ACQUIÉge, qnt les produits de leus de tobiens. Les époux peuvens qui pas des acquêts?

Certainement, des "b'pres". Ce sont des b'biliers, e s-poux possédait riage, t aus-si les biens qu'cessionation, ainsi que les rent à co que le testateur ou osé ainncore le produit de prises l é-poux ou par un néficiainé. Ces biens sont l Tous l res biens sont acqu; revenu propres, comme Pd'un in propre.

Comment fonctionnents per l e mariage?

Exactement conaration.poux ont parfaitement leurs bid'en disposer à leur ats. La restriction à cette e fait poux ie pourra pas de e gratuits ans le consente

Qu'arrivera-t-il l'endu? e prix de ce b'imeublé au moment du mar et peut tilt é à l'achat d'un en qui est propre.

Comment pourrauses amin-uer les propres

i, lors de la liqcaractérore ou d'acquêt, il est s-quet. C'est un ion. S'eut ouver que tel cpre, lap-on ne joue pas, euble, as-z facile d'étabarter lap-on puisqu'il y a qui étaqie bien a été achu qu'il y b-nu par successie titre dre.

ins le cas de vaargent ee, faudra évidem sur undommentaire, un éue, à to-e, le bien en q-

ti est responsabl

acun des époux dettes -lles contractéesariagent en entendu toutont tenu-buer aux frais dn de le-

produit des pol, mari a -sur sa vie est-ère?

le mari a nomrbénéficiaire police d'assurance totali-al de l'assurance mari qté nmé bénéficiait à la capital de l'ass'assurance ulée payable àré, le de te police d'ass'acquêts a payée à même-cas, leit rivant pourra et l'autre-appartiendra d'jnt d'crtre, si l'assurance des f, sera un propre-assuré.

ension de retint est-

eprestations vers e font ps uêts. Les prestaissolutu me sont des prc

Cépoux, mariés peuvent-les contrats l'ur

Répoux jouissent,rté con ce domaine. les biens rent également. D'autr, mme peut servir.

oment le régime

RÉGIME PEUT PIFACON par la décision, cord pa deux époux de it de let me matrimonie

par la mort d'u divorci l'annulation dution de encore par la dde bien tée par l'un des

Quelles circon-ent-ils e changement

Répoux peuvent rimonie dir un autre pouication pas de porter at a famil de leurs créancon devr par acte notariibunal des créanciers ardés

ite en homologgnifiée. la modification les tie enregistrément, entral c matrimoniaux

Qu'est la position joint nt pas à un chi

R. Cet époux peut, à tout moment, demander la sépara-tion de biens s'il pense que son conjoint dilapide les é-conomies du ménage. Ce droit au partage des acquêts est un droit matrimonial et immédiat.

Q. Comment le partage s'effectuera-t-il?

R. Chaque époux aura droit à la moitié des économies que son conjoint aura réalisées depuis le mariage. Prenons par exemple: supposons que les époux se sont mariés sous le régime de la société d'acquêts. Le mari décède. Il laisse des biens d'une valeur de \$20,000. Quant à la femme elle a économisé \$4,000. La femme a le droit de réclamer la moitié des \$20,000., soit la moitié des acquêts de son mari. Quant aux héritiers du mari (si l'on suppose que la femme n'a pas été instituée légataire universel) ils pourront aussi retenir la moitié des acquêts du mari et réclamer en outre la moitié des \$4,000. économisées par la femme.

Q. Qu'advient-il d'un bien propre auquel un époux a apporté des améliorations en utilisant son salaire ou d'autres acquêts?

R. La loi établit un système dit "de récompense" pour faire en sorte qu'un patrimoine ne s'enrichisse pas au détriment de l'autre. Supposons que le mari apporte des améliorations à une maison qui lui est propre en ajoutant un étage par exemple, et qu'il a payé les frais à l'aide de son salaire. La maison améliorée lui demeure propre mais, au moment du partage, la valeur de cette amélioration sera considérée comme un acquêt, c'est-à-dire sera partageable et il en devra la moitié à sa femme ou aux héritiers de cette dernière. Si par contre, le mari a fait bâtir une maison à l'aide de ses acquêts sur un terrain propre et que la maison a plus de valeur que le terrain, le tout sera considéré comme acquêt; toutefois, au moment du partage, la valeur du terrain sera attribuée au mari en propre.

Q. Ce partage n'est-il pas susceptible de présenter de grandes difficultés pratiques?

R. Dans la majorité des cas, ou bien il n'y a pas de biens propres ou bien les biens propres sont facilement identifiables. La société d'acquêts est alors facile à réaliser, puisqu'il y a lieu de diviser simplement en deux parts égales les biens de la femme et les biens du mari. Pour les cas plus, il faudra faire appel à un praticien qui établira la nature des biens, leur caractère de propre ou d'acquêt. Souvent c'est la présomption d'acquêts qui jouera, et qui fera tomber un bien dans le lot des biens partageables. Enfin, en cas d'impossibilité de préciser si les biens partageables sont ceux du mari ou de la femme, ces biens sont alors réputés propriété des deux, c h a c u n pour moitié.

Q. Un époux est-il obligé d'accepter les acquêts de son conjoint lors de la dissolution du régime?

R. Non. L'époux a le droit d'exercer une option. S'il trouve plus avantageux de renoncer aux acquêts de son partenaire, il est libre de le faire.

M. Directeur de la rédaction, Bulletin de Buckingham, Vallée de la Petite-Nation,

Monsieur,

Dans l'édition du 19 novembre 1970 du Bulletin de Buckingham et de la Vallée de la Petite-Nation vous utilisez la chronique "Québec vous informe". C'est un bon départ. Bravo! Cependant, afin que cette chronique joue pleinement son rôle, il est essentiel d'inclure le texte que je joins à cette lettre. Ceci afin de permettre à vos lecteurs de nous rejoindre pour obtenir réponses à leurs questions sur tout ce qui concerne le Gouvernement du Québec. Il serait également utile de demander à vos lecteurs, lorsqu'ils nous écriront, de spécifier le journal dans lequel ils voudront trouver les réponses à leurs questions.

A mesure que nous recevrons des demandes de renseignements de la part de vos lecteurs, nous nous ferons un devoir de vous faire parvenir aussitôt les informations demandées,

sous forme questions-réponses.

Nous vous remercions de votre collaboration et espérons être à la hauteur de celle-ci.

Bien à vous,

Pierre Melançon, Bureau régional de Hull, Office d'Information et de publicité du Québec, 190 Archambault, Hull - Qué., 776-1531 local 350.

UN SERVICE DE VOTRE HEBDOMADAIRE.

Pour obtenir, dans votre hebdomadaire, réponse à toute question concernant le gouvernement du Québec, adressez-vous à:

Renseignements-Québec, M. Pierre Melançon, 190, rue Archambault, Hull, (Qué.) Tél: 776-1531

## Nouvelles du B.T.W.

Samedi le 28 novembre, le Buckingham Theatre Workshop se rendait à Campbells Bay, endroit faisant partie du voyage dans l'Ouest du Québec.

La réception fut des plus chaleureuses vu qu'il y a déjà plusieurs années qu'une troupe de théâtre ne s'était rendu à jouer une pièce dans cette ville.

Pour terminer une très agréable soirée, toute l'équipe de l'estrade et les artistes au nombre total de (vingt-deux) furent invités à la maison de M. Mme E. Dogg pour prendre un café.

À la maison, six dames nous servirent thé, café, sandwiches, gâteaux, etc... Au moment du départ, M. Yvan Spate adressa quelques mots de remerciements et Mme Dogg prit ensuite la parole pour terminer en ces termes: "Espérant vous voir revenir l'an prochain, je me dois de féliciter un si merveilleux groupe de jeunes personnes; Buckingham devrait être heureuse de votre participation à aider le théâtre."

Je termine en appelant une phrase du juge David Peacock à la fin des remarques lors du Festival Dramatique 1970 qui eut lieu à Cornwall: "Ce qui m'a impressionné le plus, fut à chaque occasion, le sens commun du groupe... de la compagnie... des gens travaillant ensemble pour quelque-chose qu'ils aiment. Ce sens d'ensemble est l'essence de tout petit théâtre." et c'est ce qui s'est produit samedi soir à Campbells Bay.

N'oublions pas notre spectacle-bénéfice pour "Rideaux" à l'école Philemon Wright, le 5 décembre à l'école Philemon Wright. Le rideau se lève à 8 hres p.m. Venez et voyez la pièce canadienne la mieux réussie du Festival Dramatique 1970-1971.

## Notre-Dame de la Salette

MERCI... MERCI...

Mme Deslauriers, secrétaire du Cercle des Dames F é r m i è r e s se fait le porte-parole de son groupe pour remercier tous ceux et celles qui ont fait de leur bingo annuel un franc succès. Comme tous les jours, on a répondu à leur appel. Plusieurs sont retournées chez eux portant de très beaux prix. Ceux qui n'ont pas été aussi chanceux, sont quand-même repartis contents; ils se sont enrichis d'une rencontre où la joie et la gaieté régnaient en maître. Tous se sont régalez de bonne tire et de délicieux sucre à la crème. Il y en avait pour tous les goûts.

On reconnaît une fois de plus le dévouement et le talent de nos mamans.

Un merci spécial dit Mme Deslauriers aux "Chevaliers de Colomb", au "Cercle agricole" et à tous "marchands et particuliers" qui ont donné des prix.

Merci à tous ceux qui se sont "dérangés" encore une fois. Merci à M. le Curé d'être toujours des nôtres.

En passant, un merci sincère à notre jeunesse qui se dévoue pour que nos rencontres du dimanche soient de plus en plus vivantes et intéressantes.

Sans oublier les "moins jeunes" qui font leur part à tous les deux dimanches.

## Légion Canadienne, section 54 de Buckingham

La Légion Canadienne, section 54 de Buckingham organise depuis deux semaines la projection de films le dimanche soir. Dimanche dernier le 29 novembre, les membres présents admirèrent deux représentations intitulées: "Le matin sur la Lièvre" et "Les inséparables Laurel & Hardy". Donc dimanche soir prochain, le 6 décembre, à 8 heures, on vous attend à la salle de la Légion Canadienne section 54 de Buckingham. L'un des films présenté sera intitulé "St a n & Ollie accomplissent de gros efforts afin d'être acceptés parmi les rangs de la Marine."

# L'Association de Chasse et Pêche de Papineau fait d'heureux récipiendaires

Quelque 200 personnes assistèrent au souper annuel de l'Association de Chasse et Pêche Papineau, samedi le 28 novembre dernier à l'école Polyvalente de Buckingham. M. Gilles Bastien, maître de cérémonie fit la présentation de

la table d'honneur; ensuite les responsables des différents organismes adressèrent la parole à l'assistance. On entendit MM. Edmond Jolicoeur, président du Conseil Régional de l'Outaouais, Henri Robillard, président de l'Association de Chasse et Pêche de Papineau, Gaston Clermont, député fédéral de Gatineau, ainsi que Roger Daoust, maire de la ville de Buckingham. Toutes ces allocutions réunies les unes aux autres se résument par un encouragement constant à l'Association de Chasse et Pêche de Papineau, tout en souhaitant à l'assistance la plus cordiale des bienvenues et de la gaieté tout au long de cette soirée. Le maître de cérémonie, M. Gilles Bastien reprit la parole en souhaitant aux convives un "bon appétit" (Comment ne pas avoir d'appétit devant un aussi copieux repas).

Le maître de cérémonie qui avant le repas, remplaça M. le Curé, en demandant à Dieu de bénir cette nourriture, reprit son rôle au sérieux lors de la présentation des trophées. L'assistance se chiffrait à quelques 250 personnes lors de la remise des prix. Cette présentation semblait pour les récipiendaires, couronner de succès l'effort fourni durant la dernière saison de chasse ou pêche, tout en ayant agréablement leur séjour dans les forêts par la pratique de ces sports. Mme Rémi Bourassa fut proclamée "Femme de l'année" lors du tirage parmi toutes les cartes d'entrées des dames de la salle tandis que chez les hommes, M. Marcel Guindon se méritait le trophée "Paul Villeneuve" qui lui fut présenté par le donateur lui-même. Ce trophée est décerné chaque année à l'un des 15 directeurs de l'Association, en guise de reconnaissance pour "l'Homme le plus dévoué durant l'année."

Plusieurs prix d'entrée furent décernés à des personnes présentes. Une musique rythmée invitait à la danse continua cette soirée. Le maire de la ville de Buckingham, M. Roger D'Aoust accompagné de sa dame, ouvrirent le bal.

Donc, en terminant; Félicitations aux récipiendaires de différents prix et trophées et à l'an prochain pour une autre belle soirée avec l'Association Chasse et Pêche de Papineau.

Marcel Quevillon, Représentant Le Bulletin de Buckingham.



Michel Dalton reçoit des mains du Vice-président de l'Association Chasse et Pêche Papineau, M. Gaétan Bastien, une magnifique Plaque-murale en prix pour la capture du plus gros brochet (22 lbs, 4 on.) (1er prix).



Edmond Jolicoeur, président du Conseil Régional de l'Outaouais présentant à Murray Smith un havre sac "pack-sac" comme 2e prix pour la capture d'un achigan (4 lbs, 4 on.).



M. Sylvain Haspect reçoit des mains de M. Henri Robitaille le Président de l'Association Chasse et Pêche Papineau, un sac de couchage, prix pour la capture d'un maskinongé (7 lbs, 4 on.) (2e prix).



Claude Mageau recevant des mains de Gaston Clermont, député fédéral, le trophée de Bonaventure Ford-Hull, pour la capture du plus gros chevreuil.



M. Gordon Rashwalski recevant des mains de M. Henri Robitaille un contenant à glace comme prix pour la capture de la plus grosse truite rouge : (5 lbs, 13 oz).

*Mme Rémi Bourassa, nommée "Femme de l'Année"*

*M. Marcel Guindon se mérite le trophée "Paul Villeneuve" pour "l'Homme le plus dévoué durant l'Année"*



M. Jacques Quevillon remplaçant M. Roma Mageau reçoit des mains de M. Edmond Jolicoeur, président du Conseil Régional de l'Outaouais, une lampe gondole pour le plus beau panache d'original.



Nous voyons ici M. Henri Robillard avec un panache d'original sur la tête. Malheureusement il ne reçut aucun prix. Sans rancune M. Robillard.



M. Henri Robillard aime se promener assis sur les pianos, alors, cachez vos pianos si M. Robillard va chez-vous... Sans rancune M. Robillard.

## LISTE DES GAGNANTS

### CONCOURS CHASSE ET PECHE: BUCKINGHAM

#### PLUS GROS ORIGNAL:

- 1er prix Roma Mageau, orignal de 1156 livres. Trophée A. Paluck.  
23e prix (A) Harvil Berndt, 584 livres. Rifle cleaning kit & box .22 shells.

#### PLUS GROS CHEVREUIL:

- 1er prix Claude Mageau, chevreuil de 194 livres - scène murale 3 - dimensions - Chevreuil. Don de M. Jacques Lefebvre Ameublement.  
2e prix (A) Linus Weatherton, chevreuil de 189 livres. Sac de couchage.

#### TRUITE GRISE:

- 1er prix (a) George Nitsckhie: truite grise de 23 lbs 7 oz. Chemise de chasseur.  
2e prix (A) William Teske, 17 lbs 3 oz. Gilet de sport. J. N. Landry.

#### TRUITE ROUGE:

- 1er prix (A) Gordon Raschwalski, truite de 5 lbs 13 oz. Contenant à glace.  
2e prix (A) Andy Tommy, truite de 5 lbs 8 oz. Bar set.

#### MASKINONGE:

- 1er prix Gaétan Richard, maskinongé de 7 lbs 10 oz. Lampe torchère.

- 2e prix Sylvain Haspect, maskinongé de 7 lbs 4 oz. Sac de couchage.

#### DORE:

- 1er prix Lionel Petit, doré de 4 lbs 13 oz. Coffre de pêche  
2e prix Fernand Lamoureux, doré de 4 lbs 5 oz. Canne à pêche.

#### ACHIGAN:

- 1er prix Jean-Yves Guindon, achigan de 4 lbs 8 oz. Chemise.  
2e prix (A) Murray Smith, achigan de 4 lbs 4 oz. Havre sac.

#### BARBOTTES:

- 1er prix Bernard Guindon, barbotte de 1 lb 8 oz. Moulinet à pêche.  
2e prix Ovilva Degagné, barbotte de 1 lb 4 oz. Minnow trap.

#### BROCHETS:

- 1er prix Michel Dalton, brochet de 22 lbs 4 oz. Plaque murale, don de Gaétan Bastien, et un moulinet.

#### PANACHE D'ORIGNAL:

- Prix pour plus gros panache - lampe gondole, don de Ameublement Delisle.

#### PANACHE DE CHEVREUIL:

- Prix pour le plus gros panache: Lampe en forme de baril de bière, don de Ameublement Jacques Lefebvre.

# LE BULLETIN É SPORTIF



## Hockey Ligue Junior 'B' de l'Outaouais

LES CASTORS ONT RAISONS DES ROAD RUNNERS 5 A 2.

Les Castors de Buckingham ont consolidé leur emprise en première position de la ligue de Hockey Junior B de l'Outaouais, avec une 7e victoire en 10 joutes disputées dans la saison régulière mardi soir dernier, en défaisant les Road Runners d'Hawkesbury au pointage de 5-2 devant plus de 300 spectateurs à l'aréna locale. Pierre Rochon, l'as-pointeur a compté 2 buts, tandis que Guy Gosselin, Reggie Pearson et Michel Lyons avec chacun un but ont dirigé l'offensive des Castors. Howard Radford et Richard Lacelle ont compté les buts des Road Runners. Les Castors possédaient des avances de 2-0 après la période initiale, et 3-1 après la période médiane. Les officiels Robert Aubé et Claude Gaudet ont décerné 13 punitions dont 10 à nos porte-couleurs.

SOMMAIRE:

PREMIERE PERIODE:				
1.-	Castors	Guy Gosselin	(D'Aoust)	4.51
2.-	Castors	Reggie Pearson	Brazeau - David)	8.50
2e PERIODE:				
1.-	Hawkesbury	Howard Radford	(Gagnon)	2.21
3.-	Castors	Pierre Rochon	(St-Amour - Plouffe)	16.48
3e PERIODE:				
4.-	Castors	Michel Lyons	(échappé)	10.03
2.-	Hawkesbury	Richard Lacelle	(Fredette)	13.20
5.-	Castors	Pierre Rochon	(Blais)	16.09

LES VOLANTS DE GATINEAU DEMORALISENT LES CASTORS AVEC UNE ECRAISANTE VICTOIRE DE 9 A 3.

Les Volants de Gatineau du pilote Jean-Louis Lacroix ont survolé la défensive de nos porte-couleurs pour remporter une écrasante victoire de 9-3 devant plus de 600 spectateurs à l'aréna de Gatineau, dimanche dernier. Les Volants dirigés à l'offensive par Jean-Charles Gravelle qui a enregistré quatre francs buts, ont complètement démoralisé la défensive de nos Castors pour leur infliger leur 2e défaite en dix joutes. Jean Lachapelle a enregistré deux buts tandis que Sylvain Maisonneuve, Richard St-Cyr et Dan Olson ont complété le pointage. Paul St-Amour, Yves Blais et Reggie Pearson ont compté pour les Castors. En quatre occasions les Volants avaient un joueur ou plus au banc des punitions et leur défensive en a profitée pour faire échec avant pour exécuter une offensive du tonnerre et enregistrer des buts. Les dites occasions sont survenues deux fois à la période initiale, une fois à la période médiane et à la période finale. La dernière occasion, les Volants avaient alors deux joueurs au banc des punitions et le pilote Hilary Lawlis des Castors avait alors retiré son gardien de but Robert Boyer en faveur d'un 6e joueur d'attaque. Les Volants possédaient une avance de 7-3. François Bouchette des Volants enleva la rondelle à un joueur des Castors pour faire une passe à Jean-Charles Gravelle qui lança dans un filet désert. Les Castors jouaient cinq contre trois. Plusieurs points n'ont pas aidé la cause des Castors, dont le jeu trop conservateur de plusieurs joueurs, alors que plusieurs de leurs coéquipiers se trouvaient devant les filets adversaires. En plus, la tenue spectaculaire de Conrad Fournel dans les filets du Volant. Ce dernier a arrêté 38 rondelles sur 41 lancés contre lui. Le duo Réjean Charet et Robert Boyer dans les filets des Castors ont arrêté 29 rondelles sur 37 contre eux. Boyer gardait les filets à la période finale. Les officiels Raymond Limoge et J. Lamarche ont décerné un total de 18 punitions pour 44 minutes. Les Volants ont récolté 11 punitions pour 22 minutes, tandis que les Castors ont récolté 7 punitions pour 22 minutes.

Yves Plouffe des Castors s'est vu décerner une punition d'extrême inconduite pour des propos non-valables envers l'un des officiels vers la fin de la partie. Au cours de la période médiane, un lancer de punition a été accordé à Guy Gosselin des Castors, alors qu'il se dirigeait seul vers le gardien de but Conrad Fournel. Lors de l'exécution, ce dernier a arrêté le lancer de punition et ce à la grande joie des supporters du Volant. Les Volants possédaient des avances de 2-1 après la période initiale et 6-2 après la période médiane.

LES CASTORS A L'EXTERIEUR VENDREDI SOIR

En fin de semaine, nos porte-couleurs disputent deux joutes importantes. En effet, vendredi soir le 4 nos porte-couleurs se rendront à Perth pour disputer la victoire contre les Ailes Bleues. Un autobus quittera l'aréna pour 6.00 p.m.

A BUCKINGHAM DIMANCHE APRES-MIDI

Dimanche le 6, nos porte-couleurs recevront la visite des Lions de Renfrew dans une joute qui débutera à 2.30 p.m. Entre-temps, nos porte-couleurs ont disputé une joute mardi soir dernier contre les Road Runners d'Hawkesbury.

PREMIERE PERIODE:

1.-Volants: Charles Gravelle (St-Cyr) 10.27.  
1.- Castors: Paul St-Amour (Blais) 12.00. 2.- Volants: Jean Lachapelle (Gravelle-Bouthette) 18.48.  
2e PERIODE:  
2.-Castors: Yves Blais (Rochon) 4.15. 3.- Volants: Sylvain Maisonneuve (St-Cyr-Gravelle) 5.15. 4.-Volants: Robert St-Cyr (Maisonneuve) 7.35. 5.- Volants: Charles Gravelle (s.a.) 13.16. 6.-Volants: Charles Gravelle (Brissette-Bishop) 18.39.  
3e PERIODE:  
7.-Volants: Dan Olson (Duguay-Moyneur) 3.58. 3.-Castors: Reggie Pearson (Plouffe-Gosselin) 7.49. 8.-Volants: Charles Gravelle (Bouthette) 14.33. 9.-Volants: Jean Lachapelle (Duguay - Maisonneuve) 16.09.

seurs démontreront les différentes techniques de base et les différentes stratégies offensives et défensives.

Pour de plus amples renseignements, communiquer au secrétariat du Conseil des Loisirs de l'Outaouais, C.P. 723 ou téléphoner à 770-3575. Hull, Qué.

CONSEIL DES LOISIRS DE L'OUTAOUAIS, Marc Gaudet, animateur-sportif.

## Ligue de Hockey Mineur Papineau



SCEDULE POUR LA FIN DE SEMAINE

CATEGORIE MOUSTIQUE:

4 déc.	Masson	vs	Plaisance	5.30	p.m.
5 déc.	Thurso (1)	vs	Thurso (L)	2.00	p.m.

CATEGORIE PEE WEE:

4 déc.	Papineauville	vs	Masson	6.30
5 déc.	Chénéville	vs	Thurso (G)	1.00
6 déc.	Thurso (G)	vs	Thurso (C)	12.00

CATEGORIE BANTAM:

4 déc.	Thurso	vs	Masson	7.30
5 déc.	Papineauville	vs	Thurso (B)	12.00
6 déc.	Papineauville	vs	Masson	1.00

CATEGORIE MIDGET:

5 déc.	Papineauville (1)	vs	Thurso	3.30
5 déc.	Papineauville (2)	vs	Masson	4.30

MOUSTIQUE:

	Pj	Pg	Pp	Pn	T
Masson					
Thurso (1)	4	4	0	0	8
Plaisance	4	3	1	0	6
Thurso (2)	3	0	3	0	0

PEE WEE:

Thurso (1)	4	4	0	0	8
Masson	4	3	1	0	6
Thurso (2)	4	2	2	0	4
Plaisance	3	0	3	0	0
Papineauville	3	0	3	0	0

BANTAM:

Thurso (1)	5	4	1	0	8
Thurso (2)	3	3	0	0	6
Papineauville	4	0	4	0	0
Masson	2	0	2	0	0

MIDGET:

Masson	3	2	0	1	5
Papineauville	3	1	0	2	4
Thurso	4	0	3	1	1
Papineauville (2)	0	0	0	0	0

MOUSTIQUES:

Carrière Jean	Masson	4	5	4	9
Moncion André	Masson	4	6	1	7
Lafleur Marc	Thurso (1)	4	4	2	6
Chénier Roger	Masson	4	3	2	5
Lemery Daniel	Thurso (1)	4	2	3	5

PEE WEE:

Duguay Gislain	Thurso (1)	4	8	6	14
Pagé Jocelyn	Thurso (1)	4	4	7	11
Chartrand Guy	Thurso (1)	4	3	8	11
Goulet Marc	Thurso (1)	4	5	10	
Blais André	Thurso (2)	4	6	3	9

BANTAM:

Louiseize Pierre	Thurso (2)	3	9	6	15
Johnson Brian	Thurso (1)	5	8	3	11
Marcotte T.	Papineauville	4	5	3	8
Chénier Sylvain	Thurso (2)	3	5	2	7

MIDGET:

Richer Roger	Masson	3	3	3	6
Lessieur Richard	Thurso	4	1	4	5
Payer Maurice	Thurso	4	1	4	5
Charette Marc	Masson	3	2	2	4
Chénier Gilles	Papineauville	3	1	2	3

## Les Expos au C.E.G.E.P. de Hull

Claude Raymond, Jean-Pierre Roy et Gerry Arbie des Expos de Montréal enseigneront les techniques du Baseball au C.E.G.E.P. de Hull, 285 boul. Alexandre-Taché, le 8 décembre prochain.

Les Expos de Montréal, la Fédération du baseball Amateur du Québec et de l'Outaouais, la Brasserie O'Keefe et le Conseil des Loisirs de l'Outaouais organisent cette clinique d'instructeurs pour la population de la région de

l'Outaouais.

Cette soirée débutera à 20 heures (8.00 p.m.) et les cours donnés gratuitement seront sous forme audio-visuelle, théorique et pratique. Toutes les personnes intéressées de près ou de loin au baseball pourront profiter de cette occasion pour décrocher un certificat officiel d'instructeurs.

C'est une réplique plus avancée du stage qui s'est déroulé l'an passé à Gatineau, Hull et Maniwaki. Les profes-

## COMPÉTITION DE JUDO

En fin de semaine avait lieu à Hawkesbury, Ont. la compétition de Judo. Gagnants: Gérard Miner, ceinture brune, catégorie 156-175. Marquis St-Amour, ceinture brune, catégorie 140-154. Normand Fillion, ceinture brune, catégorie moins de 139. Nous félicitons les compétiteurs de leur bon travail.

ceinture orange-verte, catégorie 140-154. Deuxième: Jean-Marc Tambeau, ceinture bleue catégorie Bleu-brune, poids: 176-205. Richard Scantland, ceinture jaune, catégorie ceinture Blanche-jaune, poids moins de 139. Nous félicitons les compétiteurs de leur bon travail.

# KARATÉ 70

Je désire cette semaine, lancer une invitation à toutes personnes intéressées à assister à une leçon de Karaté de se rendre au Gymnase de l'Académie St-Laurent soit un lundi ou un jeudi soir. Les cours sont donnés entre 8.00 et 9.30 p.m. Vous êtes tous les bienvenus; nous avons amplement de place et de sièges pour vous faire asseoir de façon à ce que vous soyez confortables.

J'invite très spécialement les parents et amis des membres de l'École de Karaté King à venir encourager les leurs et se rendre compte de leur progrès. Donc, nous comptons sur vous et serons heureux de vous recevoir.

## LE KARATE MODERNE.

### PRINCIPE PHYSIQUE

Voici quelques-uns des principes les plus importants visant à obtenir la force maximum dans le Karaté.

- tout d'abord les mouvements du corps sont basés sur l'expansion et la concentration des muscles. Plusieurs facteurs sont mis en cause afin d'en retirer le maximum de force par le contrôle de ces expansions et contractions et seulement les plus élémentaires sont décrits ci-dessous.

- A) La force est directement proportionnelle au degré d'expansion et de concentration musculaire. Le plus bel exemple pour démontrer cette théorie est celui du ressort. Plus il est comprimé, plus la force d'expansion sera puissante lorsqu'on le relâchera. En pratique, plusieurs parties du corps humain fonctionnent de la même façon.
- B) La puissance de frappe est inversement proportionnelle au temps requis pour son application. Ceci vient à dire qu'en Karaté la force musculaire n'est pas la même qu'employée pour lever un objet lourd, mais plutôt une force qui se manifeste sous forme de vitesse avec laquelle l'expansion et la concentration musculaire se font. Ce qui veut dire qu'à la fin du mouvement, la vitesse est convertie en force de frappe.

La semaine prochaine je vous entretiendrai sur la manière de concentrer en vue d'acquiescer cette force maximum qui fait du Karaté une arme qui peut être dans certains cas, meurtrière. En effet, un Karaté-Ka spécialement un Karaté-Ka détenteur d'une ceinture noire si poursuivi en justice pour assaut sur une ou plusieurs personnes, sera jugé au même titre que s'il avait exécuté cet assaut avec une carabine, un revolver, un couteau ou toutes autres armes offensives.



Notre photo de la semaine nous démontre Mlles Suzanne et Louise Landry de Buckingham dans une posture de combat. Ces deux demoiselles en sont à leur deuxième année avec l'École de Karaté King. Ils se mériteront très prochainement leur ceinture orange ("4 KYU. ").

# QUILLES

## BOWLING HASPECT.

### LES AMIS

A. Comtois	221
R. Paquin	201
J. Millette	192
G. Goulet	190
M. Sabourin	188
H.S. A. Comtois	248
H.T. A. Comtois	674

### Femmes:

J. Haspect	216
G. Léger	196
C. Charron	175
H. Lalonde	163
A. Laurin	161
H.S. C. Charron	284
H.T. J. Haspect	642

### LES CITADELLES

L. Haspect	220
A. Lamoureux	197
J. Blais	195
Y. Daniel	188
D. St-Jacques	185
H.S. A. Lamoureux	278
H.T. A. Lamoureux	723

### Hommes:

G. Fillion	231
R. Lamoureux	217
J.P. Lamoureux	215
G. Blais	212
R. Leduc	201
H.S. R. Lamoureux	270
H.T. R. Lamoureux	708

### DESJARDINS

M. Haspect	248
M. Potvin	235
R. Beaulne	214
G. Guindon	209
Y. Dupuis	209
H.S. G. Guindon	321
H.T. M. Haspect	772

### Femmes:

J. Haspect	207
J. Touchette	200
Y. Parisien	179
E. Bourassa	157
A. Grenier	157
H.S. E. Gauthier	236
H.T. E. Gauthier	576

### LES ROYAUX

J. Haspect	212
A. Séguin	208
J. Miller	204
L. Goulet	194
S. Cameron	192
H.S. J. Haspect	280
H.T. J. Haspect	705

### CHEVALIERS DE MASSON

D. O'Brien	210
------------	-----

M. Butler	209
D. Butler	208
R. Butler	194
A. Berndt	188
H.S. D. Butler	260
H.T. D. Butler	701

M. Butler	193
V. Bouchard	182
G. Bouchard	176
V. French	170
E. Butler	162
H.S. E. Butler	251
H.T. V. French	582

### CASTORS

R. Boisvert	226
G. Charron	220
Y. Gosselin	220
J. Cadieux	205
R. Lahale	204
H.S. R. Lapointe	344
H.T. G. Charron	672

### VIEUX POELE

R. St-Onge	200
G. Carrière	197
J. Bastien	196
P. Boisvert	195
V. Girard	195
H.S. G. Carrière	272
H.T. V. Girard	732

### C. Charron

L. Carrière	213
G. Bouchard	199
M. Carrière	190
V. Bouchard	187
H.S. L. Carrière	296
H.T. C. Charron	688

### LIGUE DE QUILLES D'ANGERS

R. Robinson	241
L. Lafrance	234
J. Lafrance	220
R. Lafrance	220
R. Robinson	219
H.S. L. Lafrance	323
H.T. J. Lafrance	874

### J. Robinson

B. Sabourin	223
L. Lafrance	204
L. Joanis	199
L. Laframboise	195
H.S. J. Robinson	192
H.T. J. Robinson	331
	725

### AS DES QUILLES D'ANGERS

J. Robinson	216
D. Chartrand	205
B. Dumoulin	193
F. Brazeau	184
L. McDonnell	184
H.S. J. Robinson	295
H.T. D. Chartrand	743

# Première victoire de la Polyvalente en piste et pelouse

Le dimanche 22 novembre 70 la jeune équipe de Piste et Pelouse de l'École Polyvalente remportait sa première victoire à Maniwaki.

La compétition était la 4e d'une série de dix du programme inter-école de la Commission Scolaire Régionale Henri-Bourassa, invitée par M. Robert Church, directeur du Sport Scolaire de cette Régionale, la Polyvalente répondait en présentant vingt-neuf athlètes, catégories benjamin, cadet, juvénile et junior. La journée était organisée par M. Jean Poirel, responsable du Sport Scolaire de la Cité Etudiante de Maniwaki.

Au programme, cinq disciplines: courses 50 mètres, haies et Cross-Country; sauts en hauteur; lancers du poids, Le 50 mètres et les haies devaient avoir lieu de 10.00 à 12.00. Cependant, à cause de difficultés techniques et du retardement occasionné par l'épreuve de 50 mètres (celle-ci se faisait dans un corridor de la Cité Etudiante, deux athlètes à la fois, jusqu'à élimination finale), les haies furent annulées.

Malgré le peu de temps que la Polyvalente disposait (trois semaines) pour le recrutement de son équipe, les athlètes de la Polyvalente se sont tous de même surpassés en déclassant toutes les autres écoles représentées, d'une vingtaine de points. Ils ont participé à 22 épreuves (14 sections garçons, 8 sections filles) sur vingt-six au total.

L'École Polyvalente a surtout éclaté dans le Cross-Country. Malgré la température froide, la glace, la neige, le verglas, les difficultés géographiques du tracé (montagne, ruisseau, forêt...) nos six athlètes se sont classés dans les différentes catégories.

### VOICI LE CLASSEMENT FINAL:

1ère position: Ecole Polyvalente de Buckingham: 47 points, 2e: Ecole de Gracefield: 30 points, 3e: Ecole de Mont-Laurier: 28 points, 4e: Ecole de l'Annonciation: 16 points, 5e: Cité Etudiante de Maniwaki: 14 points.

Au total, six premières positions, douze deuxième, et cinq troisième.

Il faut souligner l'excellent travail des deux entraîneurs, MM. Jacques Lauzon et Yolain Bianchi, ainsi que les performances individuelles suivantes, toutes des premières places: Lola Pilote (Benjamine): saut en hauteur 3'10" - Dominique Richer (benjamine): lancer du 8 livres poids - 20'1" - Normand Guitard (benjamine): Cross Country (1 1/2 mille) - 11'15" - Benoit Guitard (Cadet): Cross Country (1 1/2 mille) 9'52" - Hélène Tremblay (benjamine): Cross Country (1 1/2 mille) 13'30" - Odette D'Aoust (Cadette) Cross-Country (1 1/2 mille) 12'45".

Nous espérons que cette première victoire résultera en une récolte d'athlètes nouveaux. L'équipe de Piste et Pelouse fait ses séances d'entraînement à l'École Polyvalente les lundi, mardi et jeudi de chaque semaine de 7 à 9 heures. Le transport des étudiants de Masson est actuellement assumé par les parents des jeunes. Félicitations pour cette heureuse initiative.

Estimation gratuite

## PLOMBERIE DELORME

Plomberie - Chauffage - Réparations.  
G. DELORME - M. LAVIGNE, PROPS.



340 PRINCIPALE - BUCKINGHAM - 986-8300  
Représ. OULP OUL CO. - Plan de financement

## NOUVELLE ADRESSE

### ROGER MERCIER BODY SHOP

1 mille de Buckingham

986-3606 — Chemin Mayo,

# Dimenscothèque

samedi, 5 déc. '70

8 HRES P.M.

salle 4e Dimension

RUE ST-JEAN-BAPTISTE

MASSON

BIENVENUE A TOUS LES JEUNES DE 10 A 70 ANS

## Hockey Ligue Les Anciens de la Lièvre

BARONS ET WINDSOR FONT MATCH NUL 2 A 2; LES LORDS DE HULL DEFONT LES BRAVES DE ROCQUEBRUNE 5 A 4 DANS UNE PARTIE JUCUEE SOUS PROTET.

Les Flyers de l'hôtel Windsor et les Barons Paquette ont fait match nul 2-2, tandis que les Lords de Hull ont surpris les Braves de Rocquebrune 5-4 dans une joute disputée sous protêt, lors d'un programme double de la ligue de hockey les Anciens de la Lièvre, disputée lundi soir dernier à l'aréna locale.

### BARONS 2 - WINDSOR 2

Les Flyers de l'hôtel Windsor ont disputé un 4e match nul consécutif en autant de joutes, depuis la saison régulière, au pointage de 2-2 avec les Barons Paquette, lors de la 2e joute du programme double présenté. Peter Laclelle a été l'étoile des Flyers en comptant les deux buts. Laurent Charette et Georges LeMay ont compté les deux buts des Barons Paquette. Les Barons possédaient des avances de 2-0 après la période initiale et 2-1 après la période médiane. Les officiels Robert Guindon et Bernard Lavergne ont décerné 10 punitions pour 30 minutes.

Les Lords de Hull ont surpris les Braves de Rocquebrune, lors de la première joute du programme double en remportant une éclatante victoire de 5-4. Gilles Chaurest et Michel Tessier ont dirigé l'offensive des Lords avec chacun deux buts, tandis que Michel St-Jacques a complété. René Cadieux a été le meilleur compte de Rocquebrune avec deux buts, tandis que Gilles Leduc et Roger Laurin ont complété. Les Lords de Hull avaient saisi une avance de 1-0 après la période initiale, tandis que les deux équipes étaient à égalité 3-3 après la période médiane. Les officiels Gaston Bordeleau et Robert Aubé ont décerné 7 punitions pour 21 minutes. Immédiatement après la joute, le gérant Robert Larocque a déposé un protêt alléguant que les Lords alignaient un joueur non-éligible. Le protêt sera étudié lors de la prochaine assemblée de la ligue.

### LORDS 5 - ROCQUEBRUNE 4

Les Lords de Hull ont surpris les Braves de Rocquebrune, lors de la première joute du programme double en remportant une éclatante victoire de 5-4. Gilles Chaurest et Michel Tessier ont dirigé l'offensive des Lords avec chacun deux buts, tandis que Michel St-Jacques a complété. René Cadieux a été le meilleur compte de Rocquebrune avec deux buts, tandis que Gilles Leduc et Roger Laurin ont complété. Les Lords de Hull avaient saisi une avance de 1-0 après la période initiale, tandis que les deux équipes étaient à égalité 3-3 après la période médiane. Les officiels Gaston Bordeleau et Robert Aubé ont décerné 7 punitions pour 21 minutes. Immédiatement après la joute, le gérant Robert Larocque a déposé un protêt alléguant que les Lords alignaient un joueur non-éligible. Le protêt sera étudié lors de la prochaine assemblée de la ligue.

### LES MENEURS AU 1er DECEMBRE:

#### MEILLEURS COMPTEURS

NOMS	CLUB	B	A	P
Strévez-André	Barons	5	2	7
LeMay-Georges	Barons	4	3	7
Lacelle-Peter	Windsor	6	0	6
Bédard-Romuald	Barons	3	3	6
Charette-Laurent	Barons	3	3	6
Casgrove-Denis	Rocquebrune	2	4	6
McMillan-Normand	Barons	0	6	6

#### CLASSEMENT:

NOMS	PJ	G	P	N	P
Barons	4	2	0	2	06
Lords	4	1	1	2	04
Windsor	4	0	0	4	04
Rocquebrune	4	0	2	2	02

#### PROCHAINES JOUTES:

#### DECEMBRE:

Lundi 7	Rocquebrune	vs	Windsor	7.30
	Lords	vs	Barons	8.30
Lundi 14	Barons	vs	Rocquebrune	7.30
	Windsor	vs	Lords	8.30
Lundi 21	Windsor	vs	Barons	7.30
	Lords	vs	Rocquebrune	8.30



## AVIS PUBLIC

VILLE DE MASSON  
PROVINCE DE QUEBEC  
COMTE DE PAPINEAU

DEPARTEMENT DE POLICE

### ATTENTION AUTOMOBILISTES.

Durant la saison d'hiver, soit à partir du 7 décembre jusqu'au 31 mars suivant, il est défendu de laisser un véhicule automobile en état permanent de stationnement, la nuit sur les rues et chemins publics de cette municipalité entre minuit et sept heures du matin.

Les personnes trouvées en défaut verront leur véhicule toué à leurs propres frais.

### AUTOBUS:

Il est strictement défendu aux automobilistes de dépasser un autobus scolaire, lorsque ce dernier est arrêté, et que ses lumières sont clignotantes.

### ENFANTS:

Je me permet de vous rappeler qu'il existe un règlement, dans notre ville, interdisant aux enfants de s'amuser dans les rues.

Je n'ai pas besoin de vous signaler le danger que cela comporte et je compte sur tous les parents pour seconder le département de Police dans cette tâche de la protection de nos enfants.

Veillez croire que de notre côté, nous veillerons à la stricte observance de ce règlement.

A votre service.

Réjean Payette,  
Chef de Police,  
Ville de Buckingham, P.Q.

## Pee Wee Local

16 nov. 70	Middlestead	5
	vs	
	Perras	0
16 nov. 70	Lalonde	2
	vs	
	Lahale	2
19 nov. 70	Raby	4
	vs	
	Smith	4
21 nov. 70	Lahale	4
	vs	
	Perras	0
22 nov. 70	Middlestead	1
	vs	
	Smith	3
23 nov. 70	Raby	2
	vs	
	Lalonde	1

### STATISTIQUES:

	PJ	G	P	NPP	PC	T
Raby	3	2	0	1	15	5
Smith	3	2	0	1	13	5
Middlestead	3	2	1	0	8	4
Lahale	3	1	1	1	6	4
Lalonde	3	0	2	1	3	0
Perras	3	0	3	0	0	18

### COMPTEURS:

	B	A	T
Jacques Fillion	3	5	8
Michel Bisson	4	2	6
Denis Fillion	4	1	5
Marquis Fillion	4	0	4
Michel Fournier	4	0	4
André Matte	4	0	4
Billy Mallish	1	3	4
Luc Leblanc	3	0	3
Ted Butler	2	1	3
Sylvain Deschâtelets	2	0	2
Denis Lanthier	0	2	2
Marc Lefebvre	0	2	2
Robert Hart	0	2	2

25 nov. 70	Smith	2
	vs	
	Lahey	1
27 nov. 70	Perras	1
	vs	
	Lalonde	2
29 nov. 70	Middlestead	0
	vs	
	Raby	3

### STATISTIQUES

	PJ	G	P	N	Pp	Pc	T
Raby	4	3	0	1	18	5	7
Smith	4	3	0	1	15	6	7
Middlestead	4	2	2	0	8	7	4
Lahey	4	1	2	1	7	6	3
Lalonde	4	1	2	1	5	1	3
Perras	4	0	4	0	1	20	0

### COMPTEURS

	B	A	T
J. Lanthier	3	7	10
D. Fillion	5	2	7
M. Bisson	4	3	7
M. Fillion	5	0	5
L. Leblanc	5	0	5
M. Fournier	4	0	4
A. Matte	4	0	4
T. Butler	3	1	4
B. Mallish	1	3	4
R. Lalonde	2	1	3
G. Bondu	2	0	2
S. Deschâtelet	2	0	2
D. Lanthier	0	2	2
M. Lefebvre	0	2	2
R. Hart	0	2	2
L. Chénier	1	1	2

## Sport en vrac

par Yvan Patry

### ALLOUETTES MES AMOURS ET LA COUPE GREY.

Les Allouettes de Montréal habilement dirigés par Sam The Rifleman Etheberry sont devenus les nouveaux détenteurs de la fameuse Coupe Grey samedi après-midi dernier, en remportant une éclatante victoire de 23 à 10 sur les Stampeders de Calgary devant plus de 33,000 spectateurs au stade CNA de Toronto. Mes oiseaux longtemps déprimés par les autres équipes de la Ligue Canadienne ont décidés de remettre le change aux autres équipes en remportant des victoires consécutives sur les Argonauts de Toronto et les Tigre-Chats d'Hamilton avant d'éliminer les Stampeders de Calgary de la Coupe Grey. Wade, Danson, Van Nesse et autres aidés de la formidable défensive ont démentibulé toutes les prédictions des supposés experts et s'avère UNE EQUIPE CENDRILLON vis-à-vis ses supporteurs. Ainsi le maire de Toronto qui cherchait quoi mettre dans les fameuses poubelles (prêtées à la ville de Montréal pour 1967), le maire Jean Drapeau lui a simplement signifié de mettre les déchets restants de la fameuse équipe Argos. Concernant le maire d'Hamilton, M. Drapeau a tout simplement conseillé d'exposer dans le hall d'entrée de son hôtel de ville la fameuse peau de l'équipe Tiger-Cats. Pour le maire de Calgary, Drapeau lui a conseillé de retourner dans sa ville avec les éperons et les chapeaux pour ainsi conserver un souvenir de la Coupe Grey. Pour les amoureux des Rough Riders, disons que l'admiration des coupes Grey antérieures laissent un souvenir à pleurer le départ de Jackson. Entre-temps, Bertran Loab des Riders a commencé à échapper depuis que son gérant supposé professeur Clair prétend que plusieurs joueurs prometteurs ont été prises à son équipe. Les supporteurs des Allouettes non favoris pour remporter la Coupe Grey en 1970 célèbrent pour la première fois depuis 19 ans l'obtention de cette fameuse relique. Plusieurs supporteurs et amateurs prétendent que les Allouettes (mes oiseaux) domineront le football Canadien pour au moins les dix années prochaines.

En terminant, je propose à notre premier PET de choisir "ALOUETTE" comme notre himne nationale du Canada, dans le but de pratiquer le bilinguisme à nos amis frères de Shakespear.

## Ligue de ballon-balai

### CLASSEMENT

	PJ	G	P	N	BP	BC	Pts
Windsor	5	4	0	1	18	4	9
Golden Eagle	5	2	2	1	4	7	5
West Ward	5	2	3	0	10	9	4
Chateau	5	2	3	0	8	12	4
Jets de B'ham	5	2	3	0	7	8	4
Night Hawks	5	2	3	0	7	14	4

### COMPTEURS

	CLUB	B	A	Pts
A. Deschâtelets	Windsor	4	6	10
J. Porvin	Windsor	5	3	8
R. Mongeon	Windsor	2	3	5
A. Touchette	West Ward	3	1	4
R. Newton	Night Hawks	2	2	4
M. Plouffe	Jets	2	2	4

### CLASSEMENT GARDIENS DE BUTS

CLUB	PJ	G	P	N	B	BC	Ave.
Windsor	5	4	0	1	2	4	.080
Golden Eagle	5	2	2	1	1	7	.140
Jets	5	2	3	0	0	8	.160
West Ward	5	2	3	0	1	9	.180
Chateau	5	2	3	0	2	12	.240
Night Hawks	5	2	3	0	1	14	.280

## HOTEL CAPITOL THURSO

EN VEDETTE

## Norm et les Roadmen



Danse tous les vendredi, samedi, dimanche  
Programme d'amateurs, concours de meilleur buveur de bière,  
Concours de danse, jeux organisés.

Cette semaine: GROS LOT

Nombreux prix de présence. Western, Gogo, danse carrée.

Maitre de cérémonie: M. Ray Hotte, violoniste.

Fern. Lacasse, prop.

# LES ANNONCES CLASSÉES

Toutes les annonces classées sont payables à l'avance.

- Chaque insertion: \$1.00 pour 20 mots. - .07¢ du mot additionnel. Annonce avec cadre: \$1.50. Toutes les petites annonces sont payables à l'avance.
- Pour usage de notre Casier Postal ou de notre téléphone: .50¢ de plus.
- CORRECTION: Les erreurs seront promptement corrigées. Toutefois, on doit les signaler avant la seconde insertion; sinon, nous ne saurions accorder une nouvelle insertion gratuite.
- HEURE DE TOMBEE: Toute nouvelle annonce reçue à nos bureaux avant midi le mardi sera insérée dans le journal de jeudi. Il en est de même pour les annulations.

## Unité Sanitaire Papineau

Voici la liste des cliniques de puériculture pour le mois de décembre dans le comté de Papineau:

ST-ANDRE-AVELLIN: Mardi le 1er déc. 2:00 - 3:00 p.m. Hôtel de ville.  
VAL-DES-BOIS: Jeudi le 3 décembre 2:00 - 3:00 p.m. Ecole N.-D. Larde.  
BUCKINGHAM: Jeudi le 10 décembre 1:30 - 3:00 p.m. Hôtel de Ville.  
N.-D. du Laus: Jeudi le 10 déc. 2:00 - 3:00 p.m. Ecole.  
THURSO: Mercredi le 16 déc. 1:30 - 3:00 p.m. Hôtel de Ville.  
N.B.: La clinique de puériculture à Templeton qui aurait eu lieu le 22 décembre à l'école Labelle a été remise au mois de janvier.

### Maison à vendre

Maison neuve à vendre, rue Gauthier, Buckingham, 3 chambres à coucher. 986-2740. (19 - J.A.C.)

Maison à vendre, grande cuisine, salon et garage. Sous-sol fini. 986-2888. (19 - J.A.C.)

Semi-détaché à vendre ou à louer, grande cuisine, salon, garage. Sous-sol fini. 986-2888. (19 - J.A.C.)

Maison à vendre, 601 rue Principale. Pour le prix de l'évaluation, information: Val-des-Bois, tél. 24 W. (26-3)

Maison à louer ou à vendre: Sous-sol fini. Tél. 986-3198. (26-3)

Maisons à vendre, nouveau projet, rue Sauvé, près école Polyvalente. 3 chambres à coucher, salle de bain, salon, salle à manger, dinette, prêt pour inspection, déc. 7. Tél. 986-5688 ou 986-5831. 5731

Maison à vendre, 5 chambres à coucher, 2 chambres de bain, sous-sol fini. 986-2372. (26-J.A.C.)

A vendre: Maison en briques, 388 Charles; 3 chambres à coucher, possibilité de 4. 986-2411. (3-10-17-24)

**LES CADEAUX AVON** pour Noël sont une joie à offrir, à recevoir, une joie encore plus grande à vendre. Obtenez des renseignements, composez: MME L. FUOCO, C.P. 6 PTE. GATINEAU, TEL.: 777-7806

Couple demandé pour travailler ensemble à leur propre entreprise. Temps plein ou partiel. Revenu illimité pour personnes agressives et ambitieuses. Bilingues de préférence. Léger capital requis. Auto ou camionnette nécessaire. Informations: 986-8731, après 5 h. (19)

### Divers à vendre

A vendre: Mobilier de salon, 3 pièces avec 3 tables incluses ou non. Prix à discuter. Tél. 986-2470. (19-26-3)

Machine à coudre portative Singer - Légère - parfaite condition \$50.00. Très beaux papiers de dame, blancs, comme neufs. Pointure 8 - Daoust 89. 986-5669. (3)

Ferme à vendre - N.-D. du Laus, 200 acres de terre. 160 MacLaren-Est. Tél. 986-8116. (3)

A vendre: Ford L.T.D. 1970 Hard-top, toit vnyl, tout équipé. Tél. 986-5252. (3-10)

A vendre: Fiat 69, model Sedan 124, standard 4 portes, en bonne condition. 986-2758, après 6 hres p.m. (26-3)

A vendre: Habillement de garçon de 8 à 10 ans. Peu usage. Prix raisonnable. Tél. 986-5734. (3)

A vendre: Auto Simca 1970. standard, parfaite condition. Encore sur garantie. Tél. 986-5113 entre midi et 1 hre. 613-749-6665 après 6 heures (26) - 3)

A vendre: Tourne-disques haute fidélité, dans une table de bout. Tél. 986-2604. (3-j.a.c.)

Duo-therm: Fournaise de plancher à vendre. Chauffage à l'huile. Tél. 986-3666. (3-10)

A vendre: Télévision 1969 noir et blanc, R.C.A. - Cabinet écran 23". \$196.00 ou meilleure offre. Tél. 986-2456 après 6 hres seulement. (3)

A vendre: Ciné caméra, complet - Super 8. Richmond, 1 enregistreuse Panasonic. 986-8903, après 5 hres. (3)

A vendre: Presto neuf, 5 pin - tes - \$20.00. Tél. 986-8698 le jour - 986-2922 le soir. (3)

Réouverture de magasin; Proulx Excel, le 3 déc. 1970, 310 Bélanger, Buckingham. Prop. Yves Gaudet. (3)

### Logis, maison, chambre à louer

Logis à louer, 2 chambres à coucher; libre le 1er novembre. Tél. 986-2888. (22-J.A.C.)

Logis à louer au 2e étage. Chauffé, 2 chambres à coucher. Tél. 986-2533. (19-26-3-10)

Logis à louer: 1 chambre à coucher, 1 cuisine, chambre de bain complète. Tél. 986-8247. (3)

Bureau d'affaire à louer, 497 Principale, Buckingham, Qué. Tél. 986-3592. (5 nov. j.a.c.)

Logis neuf, 2 chambres à coucher, meublé ou non meublé 986-2888. (19 - J.A.C.)

Appartement à louer avec une chambre à coucher, chauffé, éclairé, meublé. Libre le 1er décembre. 986-3189. (26-3)

Logis à louer, 1 chambre à coucher, meublé, fini moderne. 497 rue Principale, libre le 15 décembre. 986-3592 (26-J.A.C.)

**CONSTRUCTION CARTIER** Appelez pour nos prix d'hiver. Addition, cuisine, chambre de bain et sous-basement fini. Levage de maison. Contrat ou à l'heure. Tél.: 986-3923. (26-3)

Avez-vous vu les spéciaux formidables offerts par le magasin EATON dans LA PRESSE chaque jour? LA PRESSE livrée à votre domicile. Tél. 986-8731. (26-3-10)

Pour son quatrième anniversaire, la merveilleuse revue française pour les tout-petits POMME D'API a inauguré une présentation téléscopique.

Cette présentation permet aux nouveaux lecteurs de voir du premier coup d'oeil la composition du numéro: un cahier à regarder et à lire, un cahier pour jouer, un cahier pour les parents.

La rédaction soucieuse de toujours mieux connaître son public, a réalisé une enquête dans la revue auprès du public québécois dont voici les résultats les plus significatifs; les parents POMME D'API qui ont répondu au questionnaire viennent surtout des grands centres urbains, 76% ont entre 30 et 40 ans, les pères sont professionnels ou cadres dans la grande majorité des cas et 43% des mères travaillent. Il y a une moyenne de 2.3 enfants par famille. Et enfin, l'éveil religieux qui est une des préoccupations premières de POMME D'API est apprécié par plus de 90% des lecteurs québécois quoiqu'ici la publicité de la revue ne se soit pas faite sur ce facteur particulièrement.

De très grande qualité POMME D'API comme plusieurs autres revues est représentée au Canada par PERIODICA, 7045 avenue du Parc à Montréal.

## Bingo

TOUS LES LUNDIS SOIR A 8 HRES

au sous-sol de l'église de Masson

15 PARTIES RÉG \$10.00  
5 PARTIES SPÉC. \$15.00

### GROS LOTS:

54 nos. \$2,000.  
50 nos. \$850.00

PARTIE MOITIÉ/MOITIÉ  
PARTIE GRATUITE; \$10.00

## BINGO

FILLES D'ISABELLE

DIMANCHE, 6 DECEMBRE

8.00 P.M.

Salle de la Légion

1 partie moitié/moitié  
15 parties rég. à \$5.00  
5 parties spéc à \$10.00  
2 parties " " \$25.00  
1 partie " " \$50.00



Province de Québec  
Comté Papineau

## La Commission Scolaire Régionale Papineau

La Commission Scolaire Régionale Papineau requiert les services d'un directeur à l'enfance inadaptée.

### CONDITIONS PARTICULIERES:

- prendre charge d'une classe à l'enfance inadaptée de décembre à juin 1971.
- entrée en fonction comme directeur à l'enfance inadaptée: juillet 1971.

### CONDITIONS GENERALES:

- SCOLARITE: 16 ans minimum
- TYPE DE FORMATION: pédagogique, sanctionnée par un brevet d'enseignement, option enfance inadaptée.
- SPECIALISATION: au moins l'équivalent d'une année de formation ou 30 crédits en pédagogie et psychologie de l'enfance inadaptée.
- EXPERIENCE: cinq (5) années dans l'enseignement dont deux (2) auprès d'élèves inadaptés. Toute autre expérience supposée équivalente sera jugée telle par le Ministère de l'Education.
- SANCTION: Le ministère de l'Education devra approuver la nomination de tout candidat à ce poste.

Faire votre demande le ou avant le 11 décembre 1970 à:

M. Antoine Morin, directeur général des écoles, La Commission Scolaire Régionale Papineau, C.P. 68, Boul. des Jeunes, Buckingham, Qué.

## pomme d'api

TELESCOPIQUE et enquête SPECIAL QUEBEC

POUR LES PARENTS POUR JOUER  
pomme d'api



# Clôture des activités annuelles du Club River Inn Ranch de Glen-Almond

Vendredi dernier le 27 novembre, le Club River Inn Ranch organisait un souper suivi d'une remise de trophées. Cet événement se déroulait à l'hôtel Paquette de Glen-Almond. Le Club River Inn Ranch fondé depuis environ 1 an, par M. André et Colette Renaud qui par le dévouement compte aujourd'hui l'appui de 150 membres et se classe le seul club de ce genre existant dans la région. Si l'on remonte au tout début de la colonie, le club connut des moments pénibles, comme l'a si bien souligné M. Marcel Gingras, président du River Inn Ranch dans son allocution, vendredi dernier. C'est lors de moments semblables que l'on se rend compte des nombreuses difficultés à vaincre, mais bien surmontées par le Club avec le courage et la tenacité de certains membres, des fondateurs et des directeurs. Tracer des sentiers pour promenades avec l'aide de petites mouches noires, casser un plancher de ciment pour en couler un nouveau aussitôt, afin de faire un "Club House", demande beaucoup de volonté et d'endurance, mais l'union fait la force et on passe à travers. (Tout le défrichage se fit dans le temps-éclair de 2 jours). Ce Club House une fois terminé servit aux rencontres et aux loisirs de la jeunesse, et aux réunions du club. L'étendue de terrain du Club couvre une superficie de 75 acres appartenant au propriétaire du Club, M. André Renaud, un vaste étendu de terrains offre aussi aux adeptes de l'équitation, allant vers les montagnes abritant l'hôtel Roque-Brune dont M. Robert Larocque, propriétaire fournit un enclos pour les chevaux tout en hébergeant toujours aussi sympathiquement les cavaliers. De plus, grâce à la gentillesse des cultivateurs environnants, donnant droit de passage aux cavaliers sur leur terrain vous pouvez découvrir une dizaine de lacs, tous répartis un peu partout et en suivant toujours de nouveaux sentiers défrichés par le Club. Durant les quelques minutes passées en la compagnie de M. A. Renaud, il déclara à cette même soirée que de nouveaux projets (secrets pour l'instant), seront dévoilés au printemps; donc au RIVER INN RANCH: Printemps signifie SURPRISE. La remise des trophées fut remarquable chez les jeunes et moins jeunes et les surprises se succédaient à mesure que se déroulait la distribution des trophées. On voyait sur les figures de ces récipiendaires, une joie profonde couronnant ainsi les efforts fournis durant la saison estivale et justifiés ce soir par les éloquents discours de M. André Renaud et M. Marcel Gingras, fondateur et président du Club River Inn Ranch. La soirée se continue par la distribution de prix de présence, occasionnant d'heureuses gagnantes parmi les invités et les membres. Une musique genre Western agrémenta votre présence pour le reste de la soirée rehaussant ainsi l'atmosphère de gaieté déjà imprégnée dans la salle depuis le début des allocutions prononcées par les responsables du Club qui, de leurs paroles ont su souhaiter la plus cordiale des bienvenues aux invités tout en gardant un côté humoristique des faits mentionnés durant les allocutions, par exemple... (Over Night Trail... sans commentaires.) Terminons le tout par féliciter sincèrement les fondateurs du Club River Inn Ranch, Colette et André Renaud, ainsi les quelques 150 membres, sans oublier la direction de ce club, et en plus souhaiter que le succès connu l'été dernier soit des plus éblouissant pour les années à venir. Il convient aussi de féliciter M. Yvon Paquette, propriétaire de l'hôtel Paquette pour cette agréable soirée et le succulent repas.

Merci et à la prochaine.

Marcel Quevillon, Représentant,  
Le Bulletin de Buckingham Inc.

Voici la liste des vainqueurs des différentes compétitions tenues l'été dernier au Club River Inn Ranch de Glen-Almond.

H: Hommes - F: Femmes - E: Enfants.

Jeu de la patate	H	Jean Bélanger
	F	Lise Gingras
	E	Johanne Renaud
Trou de la serrure	H	André Franche
	F	Claudette Baril
	E	Yvon Paquette Jr.
Course du drapeau	H	Roger Mageau
	F	Colette Renaud
	E	André Charbonneau
Course des barils	H	Emile "Pitou" Baril
	F	Francine Morissette
	E	Pierre Paquette
Dress-up	H	Gérard Couture
	F	Claudette Baril
	E	Richard Renaud
Course du ramassé	H	Richard Poirier
Meilleur Cavalier	H	Jean Bélanger
	F	Francine Morissette
	E	Yvon Paquette Jr.



M. Emile "Pitou" Baril recevant des mains de M. André Renaud, propriétaire du Club, le trophée pour le gagnant de la course de barils.



Sur cette photo nous reconnaissons de gauche à droite: M. André Renaud, fondateur et propriétaire du club "River Inn Ranch", Mlle Pierrette Charbonneau, se méritant le trophée "Personnalité du Club" ainsi que M. Yvon Paquette donateur du trophée et propriétaire de l'hôtel.



Mme Jacques Quevillon de Buckingham fut l'heureuse gagnante du prix d'entrée, tirage parmi les invités; elle se mérita une magnifique lampe-biblot don de M. et Mme Oscar Guénette, de Glen-Almond.



M. Jean Bélanger s'est mérité le trophée pour le meilleur cavalier; nous le voyons ici en compagnie de M. André Renaud fondateur et propriétaire du Club et recevant des félicitations de M. Marcel Gingras, Président du Club. Nous pouvons aussi reconnaître à gauche, M. Roger Mageau, membre du Club.



Nous voyons ici M. Marcel Gingras, Président du Club "River Inn Ranch" expliquant à la foule les différentes étapes lors de la formation de ce projet dont nous sommes aujourd'hui fiers de l'existence. On reconnaît aussi Mme Colette Renaud, épouse du fondateur de ce Club qui est toujours là pour assister son mari dans l'accomplissement de sa tâche.



Mme Emile "Pitou" Baril de Buckingham fut l'heureuse gagnante du prix d'entrée, tirage parmi les membres du Club "River Inn Ranch". Elle se mérita une magnifique montre bracelet, don de M. Roger Franche de Buckingham.

## Déclaration de M. Jérôme Choquette

Le ministre de la Justice et Procureur général du Québec, M. Jérôme Choquette, a déclaré que les mécanismes appropriés sont en place afin de conserver l'anonymat le plus complet à la ou aux personnes qui fourniraient des informations conduisant à l'arrestation des frères Paul et Jacques Rose, de Francis Simard, et de toute autre personne reliée à l'enlèvement et à l'assassinat de Pierre Laporte ainsi qu'à l'enlèvement du diplomate britannique James Richard Cross.

Dans une déclaration écrite remise à la presse, M. Choquette a rappelé que ces mesures exceptionnelles s'appliquaient particulièrement au versement de la récompense de \$150,000 décrétée par les gouvernements fédéral et provincial afin d'élucider dans le plus bref délai l'affaire Cross-Laporte.

Le ministre de la Justice a par ailleurs rappelé qu'en vertu de la Loi sur les mesures de guerre, toute personne fournissant une aide quelconque à un membre du FLQ dans l'intention d'empêcher son arrestation était passible d'un emprisonnement de cinq ans. Le ministre a de plus ajouté qu'en vertu du Code criminel, toute personne recevant, aidant ou assistant les assassins de M. Laporte ou les "kidnappers" de M. Cross est passible de l'emprisonnement à perpétuité.

"Un homme innocent a été assassiné et un autre est toujours séquestré", a dit M. Choquette; "en tant que ministre de la Justice il m'appartient de conclure le ministre, "de donner l'assurance que l'appareil exécutif respectera ses engagements vis-à-vis toute personne pouvant assister la justice."

